

Objet : Budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2025

Numéro de dossier : ACS2024-FCS-FSP-0017

Rapport présenté au Conseil le 13 novembre 2024

Soumis le 13 novembre 2024 par Cyril Rogers, Directeur général et chef des finances, Direction générale des finances et des services organisationnels

Personne ressource : Suzanne Schnob, Gestionnaire, Services financiers, Direction générale des finances et des services organisationnels

613-580-2424 poste 13788, Suzanne.Schnob@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

Subject: Draft 2025 Operating and Capital Budgets

File Number: ACS2024-FCS-FSP-0017

Report to Council 13 November 2024

Submitted on November 13, 2024 by Cyril Rogers, General Manager and Chief Financial Officer, Finance and Corporate Services Department

Contact Person: Suzanne Schnob, Manager, Financial Services, Finance and Corporate Services Department

613-580-2424 extension 13788, Suzanne.Schob@ottawa.ca

Ward: Citywide

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal :

- 1. reçoive et dépose les budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2025 à sa réunion du 13 novembre 2024 et qu'il les examine subséquemment en comité plénier le 11 décembre 2024;**
- 2. transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et des immobilisations de 2025 à chaque comité permanent du Conseil et à la Commission du transport en commun pour que ces derniers les examinent**

subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier le 11 décembre 2024.

REPORT RECOMMENDATIONS

That City Council:

- 1. Receive and table the Draft 2025 Operating and Capital Budgets at its meeting November 13, 2024, for subsequent consideration by Council sitting in Committee of the Whole to be held December 11, 2024; and,**
- 2. Refer the relevant portions of the Draft 2025 Operating and Capital Budgets to each Standing Committee of Council and the Transit Commission for their consideration and recommendation to Council sitting in Committee of the Whole to be held December 11, 2024.**

RÉSUMÉ

Le présent rapport présente un sommaire général et un aperçu des budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2025 financés par les recettes fiscales et les redevances et déposés au Conseil municipal le 13 novembre 2024. Ces budgets sont résumés dans le présent rapport, tandis que les documents budgétaires remis à chaque comité permanent détaillent les modifications proposées pour chacun des secteurs d'activité.

Le Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2025 prévoit une augmentation de 2,9 % de la taxe prélevée à l'échelle de la ville et de celle pour le Service de police ainsi qu'une augmentation de 8 % de la taxe prélevée pour le transport en commun. Le budget déposé le 13 novembre 2024 respecte l'orientation du Conseil de limiter à 2,9 % l'augmentation des taxes municipales à l'échelle de la ville destinées aux services, dont la Bibliothèque publique d'Ottawa et Santé publique Ottawa. Le budget préliminaire du Service de police d'Ottawa correspond à une augmentation maximale de 2,9 % de la taxe prélevée pour les services de police. L'élaboration du budget préliminaire financé par les redevances est conforme au Plan financier à long terme V pour les programmes soutenus par les tarifs (l'eau et les égouts) approuvé en 2017. Les frais de collecte des déchets sont ajustés conformément au Plan directeur de la gestion des déchets solides approuvé, et augmentés de 7 % en 2025, conformément à l'orientation du Conseil.

Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations du transport en commun de 2025 prévoit à nouveau des investissements importants dans le secteur,

avec un budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations brut de 855,6 millions de dollars)

Le Budget préliminaire de transport en commun de 2025 comprend plusieurs leviers qui ont été approuvés par le groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun. Ces leviers permettent d'équilibrer les investissements majeurs en transport en commun ainsi que le déficit de 120 millions de dollars soulevé dans le cadre de la campagne Équité pour Ottawa.

- i. Financement prévu de 36 millions de dollars de la part des gouvernements fédéral et provincial pour le budget provisoire de 2025, dans le cadre de la campagne Équité pour Ottawa, compte tenu du déficit de financement de 120 millions de dollars en 2025
- ii. Augmentation de 8 % de la taxe prélevée pour le transport en commun.
- iii. Augmentation du tarif de 5 %.
- iv. Ajustements du tarif pour les aînés et les conseils scolaires, détaillés dans le budget préliminaire de transport en commun de 2025 déposé.
- v. Gains d'efficacité opérationnelle de 12,4 millions de dollars entraînant des répercussions minimales sur le service.
- vi. Gains d'efficacité et reports en matière d'immobilisations de 21,3 millions de dollars dans le cadre du budget préliminaire de transport en commun de 2025 déposé.
- vii. Prévisions d'achalandage de 80 % des niveaux de 2019.

De plus, le personnel des finances mettra en œuvre un processus d'examen de l'analyse de rentabilité pour les investissements en immobilisations prioritaires requis en 2025 pour tous les projets d'immobilisations non inclus dans le Budget préliminaire des immobilisations de 2025, ce qui permettra de garantir la fiabilité du service. Selon les besoins, le service des finances et des services organisationnels travaillera avec les services de transport en commun pour examiner les investissements en immobilisations prioritaires et recommander une stratégie de financement au Comité des finances et des services organisationnels ainsi qu'au Conseil aux fins d'approbation. Tout juste après l'approbation du rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 », le maire, la directrice municipale, le directeur général et chef des finances, ainsi que d'autres membres du personnel de la Ville, ont collaboré avec Santé publique d'Ottawa, la Bibliothèque publique d'Ottawa et le Service de police d'Ottawa, pour appuyer l'élaboration du Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025. Plusieurs gains d'efficacité ont été réalisés et diverses solutions ponctuelles ont été mises en place pour chacun des

conseils afin de suivre les orientations approuvées et garantir le maintien des investissements et des services destinés à chaque conseil.

Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 témoigne toujours un engagement envers la communauté à laquelle il s'adresse. Il repose sur la stabilité acquise, et se concentre sur les investissements dans les services essentiels aux résidents, tout en répondant aux défis posés par le vieillissement des infrastructures, le changement climatique et le financement des mesures de sécurité. De plus, ce budget établit un équilibre en matière d'abordabilité grâce à une approche prudente qui profitera à la communauté à long terme. Il s'agit d'un budget juste, abordable et conçu en faveur des résidents de la Ville d'Ottawa.

Tout au long de 2024, la Ville a continué de mettre en œuvre le cadre d'examen des services afin d'assurer des améliorations continues à l'échelle de l'administration municipale, qui favorisent l'innovation, les gains d'efficacité, la compétitivité sur le marché et l'engagement du personnel, des représentants élus, des résidents et d'autres intervenants. Toutes les directions générales et tous les services continuent d'examiner ligne par ligne les dépenses mensuelles afin de déceler toute répercussion sur la prestation de services et de veiller à ce que le processus d'élaboration du budget respecte les priorités du mandat du Conseil de 2023-2026.

Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 met en évidence l'engagement de la Ville à investir dans le logement abordable; à garantir la sécurité et le bien-être des résidents, des communautés, et des entreprises; à protéger l'environnement; à préserver les infrastructures existantes et à construire des installations résilientes pour améliorer la qualité de vie à Ottawa. Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 constitue une approche viable sur le plan financier pour soutenir l'accès au logement, la croissance au sein des communautés, l'amélioration de la mobilité et la responsabilité financière, tout en maintenant une conservant une approche prudente en matière de stabilité financière à long terme.

Le 18 septembre 2024, lors de l'approbation du rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 » ([ACS2024-FCS-FSP-0015](#)), le Conseil a souligné l'importance de l'équité, c'est-à-dire la façon dont l'argent des contribuables est perçu auprès de tous les ordres de gouvernement et, plus important encore, la façon dont il est réparti et investi à Ottawa. La justice et l'équité constituent des enjeux pour bon nombre des 444 municipalités de l'Ontario. En outre, le

Conseil a mis en évidence la nécessité d'améliorer la sécurité publique et la mobilité afin de favoriser le développement de la ville en tant que capitale du pays.

À la suite de l'approbation par le Conseil du cadre d'examen des services décrit dans le Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2023 ([ACS2023-FCS-FSP-0001](#)), la Ville a lancé, en mars 2023, un programme d'examen des services visant à recenser les améliorations possibles en matière de prestation de services, à réaliser des gains d'efficacité et à économiser des sommes, qui pourront être réinvesties dans les priorités du mandat du Conseil.

Depuis le lancement du programme d'examen des services, la Ville a posé les actions suivantes :

- lancement d'un vaste processus de consultation afin de recueillir les commentaires des membres du Conseil, du personnel de la Ville, des résidents ainsi que des membres des commissions et des commissaires de la Ville d'Ottawa concernant l'optimisation des services, la réalisation d'économies, l'évitement des coûts et la production de nouvelles recettes;
- conception de nouveaux outils pour appuyer l'examen et le suivi des propositions reçues au cours du processus de consultation;
- réalisation d'économies de 153,5 millions de dollars et possibilités de dégager 54,2 millions de dollars d'économies supplémentaires en 2025 pour un total de 207,7 millions de dollars, ce qui équivaut à éviter une hausse de l'impôt foncier d'environ 10 %.

La Ville continue de tirer parti du succès de cette initiative grâce aux consultations en cours, à l'évaluation des propositions reçues, ainsi qu'aux nouvelles occasions de générer des recettes et de réaliser des économies, relevées lors des récents examens.

Depuis le dernier budget, le personnel continue de s'efforcer de repérer les occasions d'accroître les connaissances budgétaires municipales, de faciliter l'accès aux documents budgétaires, d'améliorer la production de rapports dans différents formats et de mettre l'accent sur les investissements dans les services et les programmes sur lesquels les résidents comptent et auxquels ils tiennent le plus. Le budget préliminaire de 2025 continuera de souligner la façon dont les programmes et les services cadrent avec les priorités proposées pour le mandat du Conseil ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)).

D'autres améliorations ont été apportées au processus budgétaire de 2025, notamment en ce qui concerne la consultation des représentants élus et des résidents. Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 comprend une prévision

sur quatre ans concernant la création de logements et les services de logements, les programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales, le programme des services des déchets solides et les services de transport en commun. De plus, le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 prévoit plusieurs nouveaux indicateurs de rendement clés (IRC), des mesures du rendement et des indicateurs macroéconomiques intégrés dans le processus d'élaboration budgétaire. Des réunions avec le maire, la directrice municipale, le chef des finances et les conseillers ont été tenues plus tôt dans le processus budgétaire que par les années passées. De plus, des efforts ont été déployés pour accroître la sensibilisation aux occasions de participation, notamment au moyen de publications sur les médias sociaux et de publicités électroniques dans les installations de la Ville. Finalement, la plateforme de participation en ligne de la Ville, [Participons Ottawa](#), a permis de recueillir les commentaires des résidents. Chaque conseiller a pu organiser des séances de mobilisation en personne, virtuelles ou hybrides.

Après le dépôt du budget préliminaire de 2025, le 13 novembre 2024, une prochaine phase de consultation s'amorcera par la participation de délégations publiques aux réunions budgétaires des comités permanents, des conseils et de la Commission du transport en commun. Le budget préliminaire sera publié en ligne, et il sera possible de s'en procurer des exemplaires dans les bibliothèques de la Ville et les centres du service à la clientèle. La dernière version du budget préliminaire de 2025 sera examinée par le Conseil municipal en comité plénier le 11 décembre 2024.

EXECUTIVE SUMMARY

This report provides a high-level summary and overview of the Draft 2025 Tax and Rate Supported Operating and Capital Budgets tabled at City Council on November 13, 2024. These budgets are summarized in this report, while the budget books for each Standing Committee provide detailed proposed changes in each service area.

The Draft 2025 Operating and Capital Budget reflects an increase of 2.9 per cent for the Citywide levy and Police Services levy, and eight per cent for the Transit levy. The budget tabled on November 13, 2024, adheres to Council's direction of setting a municipal tax increase of no more than 2.9 per cent for Citywide tax levy supported departments, which includes funding for Ottawa Public Library and Ottawa Public Health. The Ottawa Police Services' draft budget reflects a Police Services levy increase of no more than 2.9 per cent. The rate supported budget is set in accordance with the approved 2017 Long Range Financial Plan (LRFP) V – Water, Wastewater and Stormwater supported programs. The Garbage Fee is increased in accordance with the

approved Solid Waste Services Master Plan adjusted to Councils direction of a seven per cent increase for 2025.

The Draft 2025 Transit Operating and Capital Budget continues to make significant investments in Transit through a gross Draft 2025 Operating and Capital Budget of \$855.6 million. This represents the largest City of Ottawa Transit budget and one of the largest annual increases at 11.4 per cent.

The Draft 2025 Transit budget includes several levers which have been endorsed by the Transit LRFP working group and balances significant investments in transit and the \$120 million deficit identified in the Fairness for Ottawa campaign.

- i. Anticipated funding of \$36M from the federal and provincial governments for the Draft 2025 budget, as part of the Fairness for Ottawa Campaign in consideration of the \$120 million 2025 funding deficit;
- ii. A Transit levy increase of eight per cent;
- iii. A fare increase of five per cent;
- iv. Fare discount adjustments for seniors and school boards, itemized as part of the tabled Draft 2025 Transit Budget details;
- v. Operating efficiencies of \$12.4 million with minimal service impacts;
- vi. \$21.3 million in Capital efficiencies/deferrals as part of the tabled Draft 2025 Transit Budget; and
- vii. Ridership projections of 80 per cent of 2019 levels.

In addition, Finance staff will implement a business case review process for priority capital investments required in 2025 that will benefit service reliability for any capital projects that are not part of the Draft 2025 Capital Budget. Finance and Corporate Services will work with Transit Services on an as needed basis to address priority capital investments and will recommend a funding strategy to Finance and Corporate Services Committee and Council for approval.

Immediately following the approved Proposed 2025 Budget Directions, Timeline and Consultation Process, the Mayor, City Manager, General Manager/CFO of Finance and Corporate Services, and other City staff, collaborated with the Ottawa Public Health, Ottawa Public Library, and Ottawa Police Services, to support the development of the Draft 2025 Operating and Capital Budgets. Several efficiencies and one-time solutions were applied to each of the respective Boards to align to the approved directions and ensure continued investments and services for each respective Board.

The Draft 2025 Operating and Capital Budget continues to demonstrate responsibility to the community it serves. It builds on the stability achieved, sustaining investment in the essential services residents rely on, facing the challenges from aging infrastructure, climate change and funding security, while balancing affordability with a prudent approach to benefit the community into the long-term horizon. It's a budget that is fair, affordable and built for the residents of the City of Ottawa.

Throughout 2024, the City continued its implementation of the Service Review Framework to ensure continuous improvements throughout the organization that drive innovation, find efficiencies, improve market competitiveness, and increase engagement amongst staff, elected officials, residents and other stakeholders. All departments and services continue reviewing monthly expenditures, line by line, to ensure there are no service delivery impacts and that there is alignment to the 2023-2026 Term of Council Priorities as part of the budget development process.

The Draft 2025 Operating and Capital Budget underscores the City's dedication to making key investments in affordable housing; keeping residents, communities, businesses, and their well-being safe and secure; protecting the environment; and preserving and building resilient infrastructure to improve the quality of life throughout Ottawa. The Draft 2025 Operating and Capital Budget is an affordable approach for housing, growth in communities, improving mobility, and ensures remaining fiscally responsible by maintaining a prudent approach to long-term financial stability.

During the approval of the 2025 Budget Directions, Timeline and Consultation Process report ([ACS2024-FCS-FSP-0015](#)) on September 18, 2024, Council emphasized the importance of fairness; how tax dollars are collected from all levels of government and more importantly, how those dollars are allocated and invested back to Ottawa. Fairness and equity are a concern for many of the 444 municipalities in Ontario. In addition, Council highlighted the needs to improve public safety and mobility to progress as the nation's capital.

Following Council's approval of the Service Review Framework outlined in the 2023 Draft Operating and Capital Budgets Report ([ACS2023-FCS-FSP-0001](#)), the City launched a Service Review Program in March 2023 to identify potential improvements to service delivery and find efficiencies and cost savings to be reinvested in Term of Council Priorities.

Since the start of the Service Review Program, the City has:

- launched a comprehensive consultation process to solicit input from Members of Council, City staff, residents, and City of Ottawa Board Members and Commissioners on opportunities for service optimization, savings, cost avoidance, and new revenues;
- developed new tools to support the review and tracking of inputs received through the consultation process; and
- Achieved \$153.5 million in savings and identified an additional \$54.2 million in 2025 for a total of \$207.7 million, which is equivalent to the avoidance of an approximate 10 per cent property tax increase.

The City continues to build on the success of this initiative with ongoing consultation and assessment of inputs received and new opportunities for revenue-generation and cost savings identified through recent reviews.

Since the last budget, staff continue to improve and find opportunities to further enhance municipal budget literacy, ease accessibility of budget documentation, provide enhanced reporting in different formats, and emphasize investments towards services and programs that residents rely on and care about the most. The Draft 2025 Budget will also continue to identify how programs and services align with the Term of Council Priorities ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)).

Additional enhancements to the 2025 budget process were made in consultation with elected officials and with feedback from residents. The Draft 2025 Operating and Capital Budget includes a four-year forecast for Housing Development and Services, the Water, Wastewater and Stormwater programs, the Solid Waste Services Program and Transit Services. In addition, the Draft 2025 Operating and Capital Budget includes several new key performance indicators (KPIs), performance measures, and macroeconomic indicators that are considered when developing the budget. Meetings between the Mayor, City Manager and Chief Financial Officer with Councillors were held earlier in the budget process than in prior years. Furthermore, efforts were made to increase awareness of engagement opportunities using social media posts, and electronic advertisements at City facilities. Lastly, [Engage Ottawa](#), the City's online engagement platform, was used to gather feedback from residents and each Councillor had the opportunity to host engagement sessions in-person, virtually or hybrid.

After the Draft 2025 Budget is tabled on November 13, 2024, the next phase of consultation begins with public delegations at Standing Committee, Transit Commission

and Board budget meetings. The draft budget will be available online and reference copies will be available in the City's libraries and client service centres. Council will consider the final Draft 2025 Budget, sitting as Committee of the Whole, on December 11, 2024.

CONTEXTE

Le 7 décembre 2022, le Conseil a approuvé un processus budgétaire pour le mandat du Conseil dans le cadre du rapport intitulé « Examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal pour 2022-2026 » ([ACS2022-OCC-GEN-0030](#)). Le

18 septembre 2024, le Conseil a approuvé les orientations suivantes dans le cadre du rapport intitulé « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 » ([ACS2024-FCS-FSP-0015](#)) :

- a) que l'augmentation globale de l'impôt municipal soit fixée à un maximum de 2,9 %, ce qui suppose :
 - i. que l'augmentation de la taxe prélevée à l'échelle de la ville, qui sert entre autres à financer la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et Santé publique Ottawa (SPO), ne dépasse pas 2,9 % en 2025, et que le Conseil demande au conseil d'administration de la BPO et au Conseil de santé de préparer leur budget préliminaire en fonction de la part de cette augmentation qui leur revient, selon un calcul au prorata;
 - ii. que l'augmentation de la taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa ne dépasse pas 2,9 % et que le Conseil demande à la Commission de service de police d'Ottawa d'élaborer son budget préliminaire en fonction de cette augmentation;
- b) que le budget préliminaire de 2025 pour le transport en commun soit élaboré en déficit de 120 millions de dollars identifié dans la campagne Équité pour Ottawa et qu'il comprenne des solutions dans les secteurs suivants, en fonction du soutien des autres niveaux de gouvernement et des travaux réalisés par le groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun :
 - i. un financement de zéro à 120 millions de dollars de la part des gouvernements fédéral et provinciaux;
 - ii. une augmentation de la taxe prélevée pour le transport en commun comprise entre 2,9 et 37 %;
 - iii. une augmentation de tarif comprise entre 2,5 et 75 %;
 - iv. des modifications concernant les tarifs réduits à prendre en considération dans le cadre du budget préliminaire de transport en commun de 2025 qui a été déposé;

- v. des gains d'efficacité en matière de fonctionnement ou la réduction des services compris entre zéro et 120 millions de dollars;
 - vi. l'établissement d'une liste des reports d'investissements en immobilisations à prendre en considération dans le cadre du budget préliminaire de transport en commun de 2025 qui a été déposé;
 - vii. l'identification de tout autre levier à prendre en considération dans le cadre du budget préliminaire de transport en commun de 2025 qui a été déposé;
- c) que les recettes fiscales générées par la hausse des évaluations foncières au titre des nouvelles propriétés soient estimées à 1,5 % de l'assiette fiscale actuelle pour 2025 et que le Conseil municipal demande au conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa, au Conseil de santé, à la Commission de service de police et à la Commission du transport en commun d'élaborer leur budget dans les limites de cette attribution;
 - d) que les frais d'utilisation et les redevances de la Ville soient augmentés conformément à l'orientation présentée dans le cadre financier ou dans les plans financiers à long terme;
 - e) que les frais de collecte des ordures soient majorés conformément au Plan directeur de la gestion des déchets solides approuvé, en transférant la tranche fiscale du financement à des frais de collecte des déchets en bordure de rue entièrement recouvrables et en ramenant à 7 % l'augmentation de 17 % proposée en 2025;
 - f) que le budget des immobilisations préliminaire pour 2025 soit élaboré conformément à l'orientation présentée dans l'étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2024, dans les plans financiers à long terme et dans le cadre financier;
 - g) que le budget préliminaire financé par les redevances de 2025 soit élaboré conformément au Plan financier à long terme V pour l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales approuvé en 2017.

Groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun

Après l'approbation du rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025, le groupe de travail a continué de se réunir régulièrement afin d'analyser et d'explorer tous les leviers financiers dont dispose la Ville pour étayer le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations du transport en commun de 2025. Des travaux ont également été menés concernant les contraintes budgétaires à prévoir dans le cadre de la mise à jour du Plan financier à

long terme du transport en commun de 2025. Afin de résoudre les pressions financières plus immédiates, les leviers identifiés dans le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 peuvent être mis en œuvre dans un délai d'un an. En parallèle, le personnel poursuit l'élaboration de solutions à plus long terme dans le cadre du groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun.

Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations du transport en commun de 2025 fait état de la continuité des investissements majeurs dans le transport en commun, ce qui porte le budget préliminaire brut du transport en commun à 855,6 millions de dollars, le plus important budget global de transport en commun et l'une des plus importantes augmentations annuelles, à savoir 11,4 %.

Le budget préliminaire de 2025 d'OC Transpo a été élaboré pour soutenir les investissements continus et les améliorations au système global de transport en commun. Ses principaux points saillants comprennent :

- l'ouverture du prolongement de la ligne 1 de l'O-Train jusqu'à la station Trim au T3 ou T4 de 2025;
- l'ouverture des circuits de L'autobus réinventé au T2 de 2025;
- des investissements visant à améliorer la fiabilité du service;
- des investissements visant à augmenter les contributions à la réserve;
- des investissements visant à élargir le service Para Transpo;
- le maintien du gel au niveau de 2019 pour le tarif de l'EquiPass pour les personnes à faible revenu et le tarif du laissez-passer Communautaire pour les bénéficiaires du POSPH;
- des nouveaux projets d'immobilisations totalisant 500 millions de dollars pour une prestation de services plus fiables et la réalisation des projets prioritaires du Conseil dans le secteur du transport en commun.

Comme le Conseil le sait, la situation financière des services de transport en commun de la Ville nécessite des investissements continus au fur et à mesure que les extensions d'O-Train sont mises en service, puisque la croissance des recettes est freinée à la fois par le travail à domicile et la stagnation de la croissance économique, deux conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19. La plupart des personnes qui pratiquent désormais le télétravail à temps plein ou à temps partiel payaient auparavant des tarifs adultes réguliers, tandis que la majorité des clients qui bénéficient des tarifs réduits ont continué d'utiliser le transport en commun pendant la pandémie ou l'utilisent à nouveau depuis lors. Cela explique pourquoi le tarif réduit du transport en commun est actuellement plus populaire que le tarif adulte régulier. Durant les

premières années de la pandémie, les gouvernements fédéral et provinciaux ont compensé la perte de recettes liées au tarif. Cette mesure s'est terminée en 2023.

Compte tenu de l'attention constante portée à l'augmentation des investissements dans les transports en commun et de l'harmonisation avec les profils d'achalandage, de la situation financière et de la recherche d'une approche d'investissement viable sur le plan financier, le Budget préliminaire de transport en commun de 2025 a été conçu pour appuyer la poursuite des investissements majeurs dans ce secteur, en tenant compte des éléments suivants :

1. Financement prévu de 36 millions de dollars de la part des gouvernements fédéral et provincial pour le budget provisoire de 2025, dans le cadre de la campagne Équité pour Ottawa, compte tenu du déficit de financement de 120 millions de dollars en 2025
2. augmentation de 8 % de la taxe prélevée pour le transport en commun;
3. augmentation du tarif de 5 %;
4. ajustements du tarif pour les aînés et les conseils scolaires, détaillés dans le budget préliminaire de transport en commun de 2025 déposé;
5. gains d'efficacité opérationnelle de 12,4 millions de dollars avec des répercussions minimales sur le service;
6. gains d'efficacité et reports en matière d'immobilisations de 21,3 millions de dollars dans le cadre du budget préliminaire de transport en commun de 2025 déposé; (veuillez consulter le document 3);
7. prévisions d'achalandage de 80 % des niveaux de 2019;
8. mise en œuvre d'un processus d'examen de l'analyse de rentabilité pour les investissements en immobilisations prioritaires requis en 2025 pour tous les projets d'immobilisations non inclus dans le Budget préliminaire des immobilisations de 2025, ce qui favorisera la fiabilité du service. Le personnel du service des finances et des services organisationnels travaillera avec les services de transport en commun, selon les besoins, pour examiner les investissements en immobilisations prioritaires et soumettre la stratégie de financement recommandée au Comité des finances et des services organisationnels ainsi qu'au Conseil aux fins d'approbation.

La répartition de chacun de ces leviers a été approuvée par le groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun et constitue une approche équilibrée face à l'augmentation significative du budget préliminaire global de transport en commun de 2025. Il s'agit d'une approche juste et abordable qui vise à la fois

l'augmentation des investissements et l'amélioration du système de transport en commun.

Service de police d'Ottawa

Durant les mois de septembre et d'octobre, le directeur général et chef des finances de la division des finances et des services organisationnels de la Ville a rencontré à plusieurs reprises le personnel du Service de police d'Ottawa (SPO), y compris l'agent administratif principal, la directrice des finances et le directeur des stratégies, afin de mettre en œuvre des stratégies de financement conformes aux stratégies financières de la Ville élaborées par le passé. Ces réunions ont débouché sur des stratégies de financement qui permettront au SPO de suivre l'orientation adoptée par la Commission de service de police d'Ottawa, à savoir limiter l'augmentation du taux d'imposition à 2,9 % et continuer à prioriser l'amélioration des services offerts aux citoyens d'Ottawa par l'entremise de projets de modernisation tout en contrôlant la courbe de coût liée à la prestation des services de police.

Bien que l'augmentation de l'impôt municipal constitue l'un des principaux éléments du budget, d'autres leviers de financement sont prévus au budget du SPO afin de répondre aux pressions budgétaires de 2025. Les stratégies de financement reposent sur une combinaison d'améliorations des services, d'exercices visant à accroître l'efficacité et de report du lancement de certaines initiatives. Voici un résumé de ces stratégies qui, combinées, permettent de libérer des fonds de 11,1 millions de dollars, ce qui équivaut à une taxe supplémentaire de 3,2 % destinée au SPO :

- i. Affecter au SPO 1,028 millions de dollars de la hausse des recettes provenant des paiements versés en remplacement d'impôts (PERI);
- ii. Tirer parti de la stratégie financière de report des dépenses d'immobilisations de la Ville et l'appliquer aux prévisions d'immobilisations du SPO. Le SPO a revu ses prévisions d'immobilisations pour les dix prochaines années et y a inclus un montant de 7 millions de dollars en report de dépenses d'immobilisations pour 2025. Le projet principal concerne l'engagement en immobilisations de 6 millions de dollars destiné aux 15 acres entourant l'installation Sud, située au 55, Lodge Road. Cet engagement, initialement inclus dans les prévisions d'immobilisations sur dix ans, devait être attribué à la Ville au moment du départ du 245, Greenbank Road, mais a été retiré étant donné que le 245, Greenbank Road est un actif municipal qui reviendra à la Ville ou sera soumis au processus d'aliénation de la Ville lors du départ du SPO;
- iii. Le SPO a réalisé des gains d'efficacité de 2,08 millions de dollars;

- iv. Mettre à profit la stratégie de financement formulée en 2019 consistant à transférer à la police les recettes provenant des appareils photo reliés aux feux rouges, et ce, à compter de 2019. Tirer parti de ce même principe et l'appliquer aux recettes provenant du contrôle automatisé de la vitesse. La stratégie de financement consacre 1 million de dollars au budget de 2025, et prévoit une hausse à 3 millions de dollars d'ici 2027.

En outre, le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 du SPO comprend un financement fédéral supplémentaire de 13,7 millions de dollars pour le secteur du Parlement (à confirmer et à finaliser) ainsi qu'un financement provincial pour les initiatives de sécurité entourant le marché By dans le cadre de l'accord Ontario-Ottawa. Le SPO s'engage à rétablir l'équilibre entre les attentes budgétaires municipales et le besoin urgent d'améliorer et de moderniser les services. Dans le but de mieux contrôler la courbe de coût des services policiers, les membres du personnel du SPO ont accepté de réaliser des exercices essentiels visant à accroître l'efficacité à compter de 2025. Menés en collaboration avec la Ville, ces exercices viseront la réalisation de gains d'efficacité en matière d'entretien du parc de véhicule, d'utilisation des heures supplémentaires et de déplacements ainsi que l'évaluation de la portée de commandement. Une nouvelle initiative visant à déléguer certaines fonctions policières au personnel civil et à accroître le rôle des constables spéciaux sera également lancée en 2025. Cette initiative permettra de réduire le recours aux agents assermentés, afin qu'ils puissent se concentrer uniquement sur les tâches policières, et ainsi générer des économies de coûts.

Les budgets préliminaires de 2025 seront étudiés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun, y compris les suivants :

Présentation des services municipaux

- Comité de l'agriculture et des affaires rurales
- Comité de la vérification
- Comité des services communautaires
- Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence
- Comité de l'environnement et du changement climatique
- Comité des finances et des services organisationnels
- Comité de la planification et du logement
- Comité des transports
- Conseils et Commission du transport en commun

- Commission de service de police d'Ottawa
- Bibliothèque publique d'Ottawa
- Conseil de santé d'Ottawa
- Comité de dérogation
- Commission du transport en commun

Le présent rapport fournit les grandes lignes de tous les budgets préliminaires soumis au Conseil. Les résumés des budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2025 de tous les comités permanents et conseils ainsi que de la Commission du transport en commun sont annexés au présent rapport en tant que Document 1 – Sommaires du budget préliminaire de fonctionnement de 2025 et Document 2 – Sommaires du budget préliminaire des immobilisations de 2025. La structure des comités prévue dans le rapport intitulé « Examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal de 2022-2026 » ([ACS2022OCC-GEN-0030](#)) est reflétée dans le budget de 2025.

Le Conseil continue de jouer un rôle de premier plan dans l'approche adoptée par la Ville en matière de gestion fiscale et de viabilité financière. La gestion fiscale solide est une priorité pour la Ville, pour le Conseil et pour les résidents. Au fil des années, la Ville a adopté une supervision, des politiques et des plans financiers robustes, notamment une transparence, qui ont mené à une viabilité financière. En parallèle aux priorités pour le mandat du Conseil ([ACS2024-CMR-OCM-0008](#)), le budget préliminaire de 2025 vise à atteindre ses priorités stratégiques, à savoir :

- une ville comptant des logements abordables où il fait bon vivre;
- une ville offrant plus de possibilités de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
- une ville verte et résiliente;
- une ville à l'économie diversifiée et prospère.

ANALYSE

Budget préliminaire de 2025

Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 prévoit une augmentation de 2,9 % de la taxe prélevée à l'échelle de la ville et de celle pour le SPO, ainsi qu'une augmentation de 8 % de la taxe prélevée pour le transport en commun. Les budgets déposés le 13 novembre 2024 respectent les recommandations formulées dans le rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 » ([ACS2024-FCS-FSP-0015](#)) pour la taxe prélevée à l'échelle de la ville et celle pour le SPO. Depuis l'approbation de ce rapport en septembre, le groupe de travail sur le Plan financier à long terme du transport en commun a continué de se réunir régulièrement afin de trouver des moyens de combler le déficit de financement de 120 millions de dollars soulevé dans la campagne Équité pour Ottawa et a continué de réclamer l'appui des gouvernements provincial et fédéral. Les leviers qui ont été pris en compte dans le cadre du Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 sont détaillés dans la section précédente du présent rapport.

Le tableau 1 présente la hausse de l'impôt foncier prévue au budget préliminaire de 2025.

Tableau 1 : Croissance de l'évaluation foncière, hausses des taxes et prélèvements de taxe

Taxes foncières et prélèvements de taxe	Budget préliminaire de 2025
Croissance de l'évaluation foncière (000 \$)	31 540 \$
Hausse de taxes (000 \$)	82 155 \$
Total (000 \$)	113 695 \$
Taxes prélevées à l'échelle de la ville (000 \$)	60 735 \$
Taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa (000 \$)	15 315 \$
Taxe prélevée pour le transport en commun (000 \$)	37 645 \$
Total des prélèvements de taxe (000 \$)	113 695 \$
Croissance de l'évaluation foncière (000 \$)	1,5 %
Taxe prélevée à l'échelle de la ville (000 \$)	2,9 %
Taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa (000 \$)	2,9 %
Taxe prélevée pour le transport en commun (000 \$)	8,0 %

À chaque cycle budgétaire annuel, le personnel dépose un budget préparé afin de financer les programmes et les services existants en fonction de normes de service établies par le Conseil et de répondre aux exigences législatives ou réglementaires. Le budget doit tenir compte de toutes les exigences afférentes à la prestation des programmes et des services. De nouveaux programmes peuvent être ajoutés uniquement s'ils ont été approuvés par le Conseil.

Le budget est guidé par le rapport Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 approuvé par le Conseil ainsi que par des politiques et des plans approuvés par le Conseil et fondés sur une gestion financière rigoureuse, une volonté de transparence et la durabilité. Ils comprennent notamment les éléments suivants :

- rapport sur les orientations et le calendrier du Budget de 2025;
- politique relative à l'élaboration budgétaire, la surveillance et les rapports;
- plans financiers à long terme (actifs financés par les recettes fiscales, transport en commun, redevances et logement);
- cadre financier définissant une feuille de route générale pour assurer la viabilité financière de la Ville;
- étude du contexte des redevances d'aménagement;
- plan stratégique de gestion des actifs;
- politique de gestion des fonds de réserve;
- priorités du mandat du Conseil;
- plan stratégique de la Ville.

Les conseils et la Commission du transport en commun se voient attribuer leurs propres prélèvements de taxe et allocations de croissance conformément au cadre approuvé par le Conseil. La taxe prélevée à l'échelle de la ville ne fait pas l'objet d'une augmentation automatique de 2,9 % pour chaque direction générale. L'allocation est fondée sur un examen robuste des pressions auxquelles font face les directions générales pour répondre aux exigences et aux engagements en matière de prestation de services. Voici un aperçu général du processus de planification budgétaire permettant de compiler les contraintes budgétaires annuelles :

- L'ajustement au coût de la vie du salaire et des avantages sociaux constitue la plus forte pression budgétaire annuelle. Environ 43 % du budget annuel est consacré au salaire et aux avantages sociaux. Le budget de rémunération est

établi en fonction des postes équivalents temps plein (ETP) approuvés par le Conseil;

- Les engagements annuels des plans financiers à long terme approuvés par le Conseil sont identifiés et des augmentations budgétaires respectives leur sont attribuées en vue d'une harmonisation avec les plans approuvés, y compris l'inflation des coûts de construction de 2 % pour 2025;
- Le nouveau financement ou les modifications de financement des ordres supérieurs de gouvernement et d'autres sources extérieures sont pris en compte;
- La hausse des coûts des services publics (aucune augmentation pour le gaz naturel, 3 % pour l'électricité et 2 % pour l'eau) et les hypothèses relatives au volume de consommation sont analysées et prises en compte;
- L'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada a augmenté de 1,6 % par rapport d'une année à l'autre en septembre 2024. Les principaux services de la Ville ne sont pas directement influencés par les indicateurs de l'IPC comme la nourriture, les boissons, les vêtements et d'autres articles de consommation, mais ceux-ci sont quand même considérés lorsqu'il y a lieu au chapitre des programmes et des services municipaux. Les pressions inflationnistes sur les contrats, les actifs et les services sont analysées et harmonisées avec les hausses annuelles prévues aux conventions collectives et d'autres éléments fondés sur les tendances historiques ou les augmentations actuelles des prix courants; Quoique la nourriture ne constitue pas une dépense municipale habituelle, la Ville tient compte du fait qu'elle fournit du financement à divers organismes qui se procurent des provisions alimentaires pour venir en aide à la communauté. Plus l'inflation alimentaire touche les résidents, plus ces organismes sont aux prises avec des contraintes financières accrues. Le Budget préliminaire de 2025 prend en compte un IPC de 3,1 % pour la nourriture;
- On ne peut utiliser du financement ponctuel pour couvrir des dépenses de fonctionnement permanentes et les gestionnaires d'une direction générale ne peuvent pas créer de comptes pour les imprévus à même le budget des programmes ou des services;
- Les améliorations continues et les possibilités de gains d'efficacité sont examinées tout au long du cycle annuel et des cycles trimestriels d'établissement de rapports et elles sont identifiées au cours du processus budgétaire annuel; Chaque direction générale est soutenue par une équipe des finances et collabore avec tous les niveaux de l'administration municipale dans le cadre du cycle budgétaire annuel; La directrice municipale, la cheffe des finances par

intérim et le maire ont consulté les conseillers et conseillères pendant l'élaboration du budget;

- Avant l'examen par la haute direction, les directions générales procèdent à plusieurs analyses critiques rigoureuses. Des ententes finales et des mesures d'atténuation des risques permettent l'élaboration d'un budget équilibré tout en continuant de financer les politiques et les normes de service exigées par le Conseil et de respecter les exigences législatives et réglementaires;
- Des membres individuels du Conseil ont organisé ou dirigeront, avec l'aide du personnel, des consultations publiques sur le budget préliminaire.
- Les comités entendront des délégations publiques avant de débattre du budget et d'approuver tout changement. Chaque comité permanent travaillera avec les budgets des directions générales relevant de leur mandat. Les augmentations de ces budgets seront financées par des recettes compensatoires ou des réductions de dépenses, le tout financé à même les budgets examinés par les comités, conformément au processus budgétaire approuvé dans le cadre de l'examen de la gestion publique du mandat du Conseil 2022-2026. Le tableau 2 présente les hypothèses relatives à l'inflation dans les différentes catégories de dépenses et le pourcentage de ces dépenses par rapport au budget préliminaire de 2025.

Tableau 2 : Comparaison des hypothèses relatives à l'inflation

Hypothèses relatives à l'inflation	Budget préliminaire de 2025	Budget préliminaire de 2024
Salaires	2,5 %	2 %
Avantages sociaux	6 %	6 %
Contrats et baux immobiliers	2 %	2 %
Électricité	3 %	3 %
Chauffage	0 %	16 %
Eau	2 %	2 %
Carburant (diesel par litre)	1,44 \$	1,3588 \$
Contributions aux fonds de réserve	2 %	3 %

Examen des services

À la suite de l'approbation par le Conseil du cadre d'examen des services (tel que décrit dans le Budget de fonctionnement et des immobilisations de 2023 [[ACS2023-FCS-FSP-0001](#)]), la Ville a lancé, en mars 2023, un programme d'examen des services visant à recenser les améliorations possibles en matière de prestation de services, à réaliser des gains d'efficacité et à économiser des sommes, qui pourront être réinvesties dans les priorités du mandat du Conseil.

Depuis le lancement du programme d'examen des services, la Ville a posé les actions suivantes :

- lancement d'un vaste processus de consultation afin de recueillir les commentaires des membres du Conseil, du personnel de la Ville, des syndicats, des résidents ainsi que des membres des commissions et des commissaires de la Ville d'Ottawa concernant l'optimisation des services, la réalisation d'économies, l'évitement des coûts et la production de nouvelles recettes;
- conception de nouveaux outils pour appuyer l'examen et le suivi des propositions reçues au cours du processus de consultation;
- économies de 153,5 millions de dollars, et dégagement d'une somme supplémentaire de 54,2 millions de dollars en 2025, pour un total de 207,7 millions de dollars, qui permet d'éviter une hausse de l'impôt foncier d'environ 10 %.

Au cours de la dernière année, la Ville a continué de tirer parti du succès de cette initiative grâce au processus continu de consultation et d'évaluation des propositions reçues, à une capacité organisationnelle accrue pour mener des examens des services

ainsi qu'aux nouvelles occasions de générer des recettes et de réaliser des économies relevées lors des récents examens.

Participation à l'examen des services

Une campagne de participation du public a été lancée en novembre 2023 par l'entremise de Participons Ottawa, la plateforme de participation numérique de la Ville, et d'une ligne téléphonique spéciale. En plus d'encourager les résidents d'Ottawa à faire part de leurs idées sur la façon dont la Ville peut améliorer les services et réaliser des économies en vue de réinvestir dans d'autres priorités, cette campagne vise également à informer le public des services et des programmes de la Ville par le biais de reportages.

La campagne de participation du public se déroule en plusieurs étapes, chacune correspondant à une priorité du mandat du Conseil. Le tableau 3 présente un aperçu des différentes étapes.

Tableau 3 : Campagne de participation du public

Étape ou thème	Calendrier
1. Une ville comptant des logements abordables où il fait bon vivre	Promotion de l'automne 2023 à l'hiver 2024
2. Une ville offrant plus de possibilités de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles	Promotion du printemps à l'été 2024
3. Une ville à l'économie diversifiée et prospère	Lancement en octobre 2024; promotion jusqu'en avril 2025
4. Une ville verte et résiliente	Lancement au printemps 2025

La campagne de participation du public a suscité un intérêt remarquable. Plus de 1 600 commentaires ont été recueillis pour les deux premiers thèmes, soit 860 commentaires sur le premier thème et 756 sur le deuxième thème.

Au total, plus de 2 300 idées ont été soumises dans le cadre du processus de consultation avec les membres du Conseil, le personnel de la ville, les intervenants et les résidents. Le processus établi dans le cadre du programme d'examen des services exige un partage des données avec la direction générale concernée aux fins d'évaluation. Après une première évaluation, les commentaires sont classés dans l'une des trois catégories suivantes : possibilité d'examen du service, initiative d'amélioration

continue ou idée « non réalisable » (c.-à-d. qui porte sur des éléments déjà en place, qui figure dans un plan de travail existant ou qui n'entre pas dans le champ de compétence de la Ville). Ce processus établit une approche structurée et transparente qui permet aux directions générales d'évaluer les idées recueillies tout au long du processus de participation. Parmi les idées évaluées et catégorisées par les directions générales à ce jour, environ 15 % font l'objet d'une évaluation approfondie pour en déterminer la faisabilité en tant qu'option d'examen du service ou d'initiative d'amélioration continue.

Capacité organisationnelle

La capacité interne et les processus connexes en lien avec l'examen des services ont été élargis conformément aux rapports de transmission sur les documents « Énoncés de politique et principes sous-tendant le cadre d'examen des services » et « Cadre et méthodologie pour l'efficacité et la compétitivité des services » approuvés dans le budget de 2023. Dans le cadre du déploiement organisationnel du processus d'examen des services, le personnel de l'équipe de soutien à l'examen des services du bureau du directeur municipal a produit des documents de formation simplifiés et a offert aux équipes de toutes les directions générales des séances de formation et d'information dirigées par un instructeur. Pour améliorer l'efficacité du processus, la méthodologie et les modèles de projet ont été numérisés et automatisés afin d'appuyer les activités d'analyse et de mise en œuvre des possibilités d'examen des services. De plus, la méthodologie a été harmonisée avec la Politique sur la gestion des projets et le Cadre de gestion de projets de la Ville, ce qui rend son approbation plus transparente.

Le bureau du directeur municipal s'est engagé à fournir un soutien continu pendant toute la durée du programme. Il continuera de s'entretenir régulièrement avec les directions générales dans le cadre des activités de surveillance et de compte rendu de l'examen des services.

Examens des services de 2024 et accord Ontario-Ottawa

Grâce aux efforts continus en matière de participation et à l'analyse des commentaires recueillis tout au long de ce processus, le programme d'examen des services évolue en permanence. Voici un résumé des initiatives de l'accord Ontario-Ottawa dans le cadre du Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025, qui contribueront à la réalisation d'économies totales de 61,5 millions de dollars et à un financement pour le budget de 2025 : 26 millions de dollars dans le budget de

fonctionnement et 35,5 millions de dollars en investissements en immobilisations. Les tableaux 4a et 4b présentent la répartition de ces gains d'efficacité.

Tableau 4a : Résumé de l'accord Ontario-Ottawa

	2025 Fonctionnement – 2025 (000 \$)	2025 Immobilisations – 2025 (000 \$)	Total (000 \$)
Routes	3 000 \$	23 000 \$	26 000 \$
Entretien de la route Ottawa 174	3 000 \$	0 \$	3 000 \$
Route Ottawa 174 (plan en trois étapes)	0 \$	3 000 \$	3 000 \$
Réparation et amélioration des routes rurales et des infrastructures connexes	0 \$	20 000 \$	20 000 \$
Sécurité publique	16 000 \$	0 \$	16 000 \$
Ville – Sensibilisation à la sécurité au centre-ville	1 400 \$	0 \$	1 400 \$
Ville – Mesures alternatives de soutien en matière de santé mentale	2 900 \$	0 \$	2 900 \$
Transport en commun – Sécurité et sensibilisation à la sécurité au centre-ville	5 705 \$	0 \$	5 705 \$
SPO – Sécurité au centre-ville et mesures de soutien en matière de santé mentale	5 995 \$	0 \$	5 995 \$
Développement économique	7 000 \$	10 000 \$	17 000 \$
Développement économique	7 000 \$	10 000 \$	17 000 \$
Logements	0 \$	2 500 \$	2 500 \$
Fonds pour l'accélération de la construction	0 \$	2 500 \$	2 500 \$
Total	26 000 \$	35 500 \$	61 500 \$

Depuis 2023, les examens des services et les initiatives (à l'exclusion de l'accord Ontario-Ottawa) ont permis de générer des économies de 153,5 millions de dollars et de dégager un montant supplémentaire de 54,2 millions de dollars en 2025, pour un total de 207,7 millions de dollars, ce qui permet d'éviter une hausse de l'impôt foncier d'environ 10 %.

Tableau 4b : Résumé des gains d'efficacité au chapitre du fonctionnement et des immobilisations (en milliers de dollars)

	Gains d'efficacité – Fonctionnement (000 \$)	Gains d'efficacité – Immobilisations (000 \$)	Total (000 \$)
Gains d'efficacité – Budget de 2023	11 268 \$	42 650 \$	53 918 \$
Gains d'efficacité – Budget de 2024	55 477 \$	44 108 \$	99 585 \$
Gains d'efficacité totaux – Budgets de 2023 et de 2024	66 745 \$	86 758 \$	153 503 \$
Gains d'efficacité – Budget de 2025			
Examen des services			
Examen des services des installations	705 \$	0 \$	705 \$
Optimisation de la stratégie relative aux fausses alarmes-incendie	400 \$	0 \$	400 \$
Examen des tarifs du stationnement municipal	724 \$	0 \$	724 \$
Total – Examen des services	1 829 \$	0 \$	1 829 \$
Initiatives des directions générales de la Ville			
Gains d'efficacité en lien avec le parc de véhicules	305 \$	0 \$	305 \$
Gains d'efficacité en lien avec l'exploitation des installations	3 189 \$	0 \$	3 189 \$
Investisseur prudent et revenus d'intérêts	4 505 \$	0 \$	4 505 \$
Économies sur les primes d'assurance	1 260 \$	0 \$	1 260 \$
Discrétionnaire	435 \$	0 \$	435 \$
Total – Initiatives des directions générales de la Ville	9 694 \$	0 \$	9 694 \$
Service de police d'Ottawa	2 080 \$	7 000 \$	9 080 \$
Services de transport en commun	12 376 \$	21 266 \$	33 642 \$
Gains d'efficacité totaux – Budget de 2025	25 979 \$	28 266 \$	54 245 \$
Gains d'efficacité totaux – Budgets de 2023 et de 2025	92 724 \$	115 024 \$	207 748 \$

Améliorations continues

La Ville a pour objectif l'efficacité et la compétitivité dans tous les aspects de la prestation des services municipaux. La recherche d'améliorations continues est un exercice constant mené parallèlement à l'examen des services, dont le cadre a été établi durant le processus budgétaire de 2023.

Les efforts de la Ville en matière d'amélioration continue visent l'efficacité financière et l'adaptabilité des activités. Ils passent par l'élimination des frais inutiles et la simplification du processus opérationnel, grâce à l'automatisation, l'uniformisation et la simplification. L'objectif est de maximiser la valeur apportée à l'organisation dans trois domaines principaux : les possibilités strictement financières (réductions et évitements des coûts), la simplification des processus opérationnels (renforcement des capacités organisationnelles pour favoriser l'avancement des priorités du Conseil) et l'utilisation des données en vue d'améliorer la prise de décisions des directions générales (prise des décisions stratégiques qui apportent une plus grande valeur).

L'une des nouveautés du cycle budgétaire concerne le Document 6, qui présente des exemples d'efforts en matière d'amélioration continue mis en œuvre dans différentes directions générales au sein de l'organisation. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais plutôt d'exemples de plusieurs initiatives mises en œuvre par le personnel en vue d'améliorer les services, les processus opérationnels, la mise à profit de la technologie et de l'innovation pour réduire les contraintes en matière de capacité et accroître l'évitement des coûts et la réalisation d'économies, tout en continuant de promouvoir une culture d'amélioration continue.

Priorités du mandat du Conseil

Le plan stratégique de la Ville 2024-2026 constitue le principal document de planification municipale. Il définit les objectifs du Conseil les quatre années de son mandat. Le plan expose les priorités du mandat du Conseil approuvées par le Conseil le 12 juillet 2023 ([ACS2023-CMR-OCM-0008](#)). Il servira de feuille de route et tracera le parcours de la Ville vers le succès en veillant à ce que nos programmes et services répondent aux besoins changeants des communautés diversifiées que nous servons.

Contrairement aux documents budgétaires détaillés, qui fournissent des informations complètes sur les secteurs d'activités ainsi que les programmes et les projets d'immobilisations de toutes les directions générales, le plan stratégique de la Ville ne dresse pas la liste exhaustive des services et des programmes offerts par la Ville. Il met toutefois en avant les principales mesures relatives aux priorités du mandat du Conseil.

Pour atteindre ses objectifs à long terme, le Conseil a défini quatre axes d'intervention qui guideront les efforts de la Ville au cours du prochain mandat en vue de faire d'Ottawa :

1. une ville comptant des logements abordables où il fait bon vivre;
2. une ville offrant plus de possibilités de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
3. une ville verte et résiliente;
4. une ville à l'économie diversifiée et prospère.

Tout comme l'élaboration du budget annuel, l'élaboration des priorités du mandat du Conseil s'est appuyée sur les principales stratégies et les principaux plans à long terme suivants :

plans financiers à long terme; Plan officiel; Plan directeur sur les changements climatiques; Plan directeur de la forêt urbaine et des espaces verts; Plan directeur de l'infrastructure; Plan directeur des transports; Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs; Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (2020-2030); Plan d'action de réconciliation; Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités; Stratégie antiraciste; Condition féminine et équité des genres; Plan directeur de la gestion des déchets solides; Stratégie de gestion intégrale des actifs et Plans de gestion des actifs; Plan de développement économique; et Plan d'action en matière de sécurité routière.

Les documents des budgets préliminaires fournissent des détails supplémentaires, notamment les investissements alloués aux différentes priorités du mandat du Conseil. En outre, la présentation qui accompagne le dépôt du budget et les présentations budgétaires aux comités fourniront d'autres précisions, y compris les allocations budgétaires attribuées aux différentes priorités du mandat du Conseil.

Aperçu du budget préliminaire de 2025

Services financés par les recettes fiscales

Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025, déposé le 13 novembre 2024, rencontre l'objectif du Conseil, à savoir une augmentation des taxes municipales de 2,9 % maximum à l'échelle de la ville, et ce, par le biais de la taxe prélevée à l'échelle de la ville et de celle pour le Service de police d'Ottawa, ainsi qu'une augmentation de 8 % de la taxe prélevée pour le transport en commun, qui se situe dans la fourchette prévue de 2,9 à 37 %. Le Conseil a également approuvé une

orientation budgétaire selon laquelle tous les conseils locaux ainsi que la Commission du transport en commun recevront leur part proportionnelle de l'augmentation de 1,5 % des recettes de l'impôt foncier découlant de la croissance estimée de l'évaluation foncière. Le Conseil a demandé aux conseils et à la Commission du transport en commun de préparer leur Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 en tenant compte de leurs allocations. Les budgets déposés le 13 novembre 2024 respectent les recommandations formulées dans le rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 » ([ACS2024-FCS-FSP-0015](#)).

Prévisions globales pour le budget de fonctionnement et imposition prévue

Les budgets préliminaires de 2025 comprennent 113,7 millions de dollars de recettes fiscales nettes supplémentaires. Ces recettes fiscales proviennent de la majoration globale de 2,9 % des taxes municipales (à l'échelle de la ville et pour le SPO) et de la croissance estimée révisée de l'évaluation foncière de 1,5 %, ce qui comprend tous les services municipaux financés par les recettes fiscales, les Services de transport en commun et le Service de police d'Ottawa. L'augmentation de la taxe sur les transports en commun est de 8 %. Le tableau 5 illustre les répercussions estimées de cette hausse pour les propriétés en zone rurale et urbaine ainsi que les propriétés commerciales dont la valeur d'évaluation se situe dans la moyenne.

Tableau 5 – Incidence sur la facture d’impôt foncier (en dollars)

	Maison en zone urbaine	Maison en zone rurale (ZRA)¹	Maison en zone rurale (ZRB)²	Propriété commerciale
	Évaluation moyenne de 415 000 \$	Évaluation moyenne de 415 000 \$	Évaluation moyenne de 415 000 \$	Évaluation moyenne de 460 000 \$
Imposition en 2025	4 465 \$	3 622 \$	3 436 \$	9 593 \$
À l'échelle de la ville	80 \$	75 \$	75 \$	172 \$
Police	20 \$	20 \$	20 \$	43 \$
Transport en commun	68 \$	18 \$	5 \$	147 \$
Variation en \$	168 \$	114 \$	100 \$	361 \$
Variation en %	3,9 %	3,2 %	3,0 %	3,9 %

Ces hausses estimées sont fondées sur les besoins de financement du budget préliminaire actuel. Les augmentations réelles de la facture d’impôt foncier dépendront du budget adopté par le Conseil, des données d’évaluation de la SEFM et de toute modification apportée à la politique fiscale approuvée par le Conseil avant la détermination des taux d’imposition.

Postes équivalents temps plein

Les budgets préliminaires déposés comprennent le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) nécessaires à la prestation des services municipaux. Pour tous les services (y compris les services subventionnés), le nombre total de postes équivalents temps plein requis pour fournir des services aux opérations municipales, aux conseils et à la Commission du transport en commun en 2025 est de 17 026,00. Les tableaux 6a, 6b, 6c, 6d et 6e ci-dessous présentent le nombre de postes ETP demandés dans le budget de 2025 et répartis par secteur d’activité et type de financement.

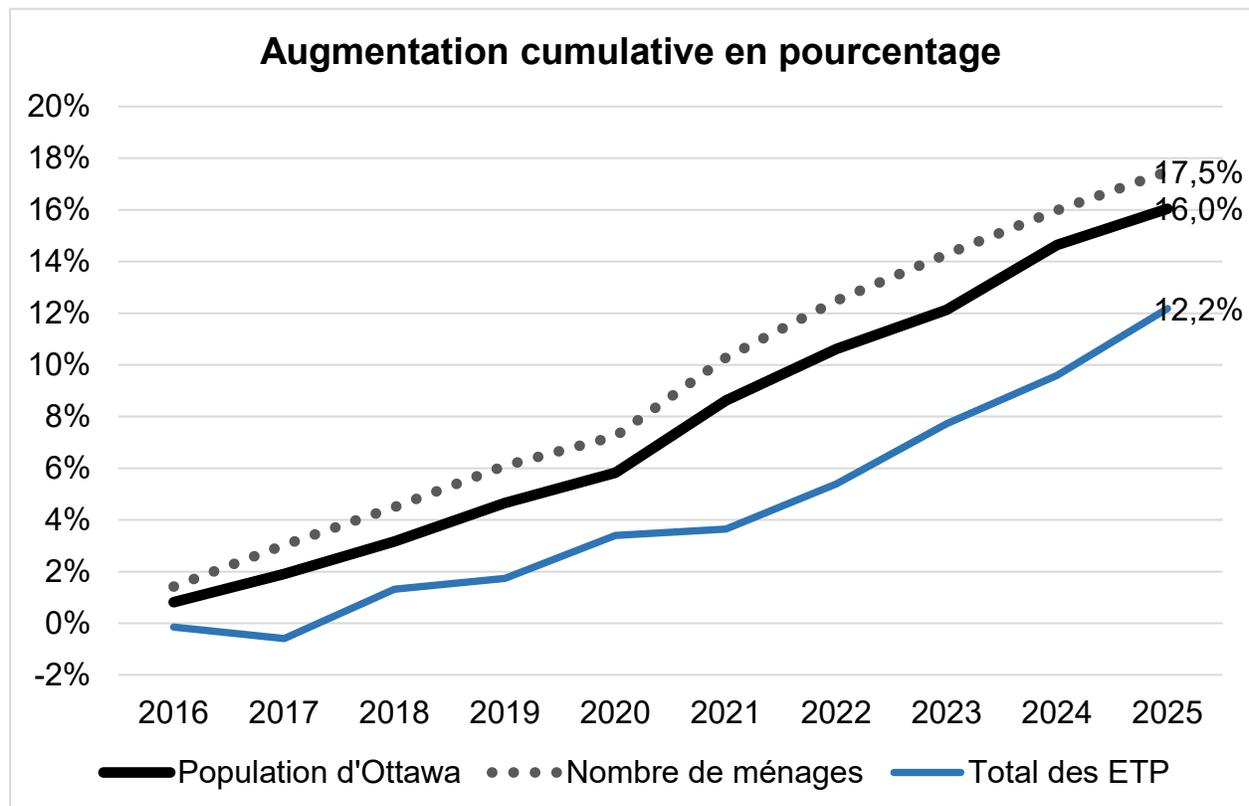
¹ La zone rurale A de transport en commun (ZRA) correspond à un tarif qui englobe les services Para Transpo et les niveaux de service réduits de transport en commun.

² La zone rurale B de transport en commune (ZRB) correspond à un tarif qui ne comprend que les services Para Transpo.

Postes ETP au sein des directions générales

Les postes ETP financés à même les recettes fiscales au sein des directions générales permettent de soutenir la croissance des services de première ligne, de maintenir les programmes approuvés par le Conseil et d'exécuter les mandats imposés par la Province. Le graphique 1 illustre le fait que les augmentations annuelles en matière d'ETP n'ont pas suivi le rythme de la croissance de la population et des ménages d'Ottawa.

Graphique 1 : Comparaison de la croissance en matière d'ETP



Ce graphique démontre les améliorations continues mises en œuvre par la Ville en vue d'innover et de réaliser des gains d'efficacité afin de maintenir des niveaux de dotation appropriés sans pour autant compromettre la prestation de services. En effet, la Ville continue d'absorber entre 3,8 % et 5,3 % de la croissance par rapport à l'augmentation de la population et des ménages, respectivement.

Tableau 6a : Postes ETP demandés dans le budget par les directions générales financés par les recettes fiscales

Financement à même les recettes fiscales	Postes ETP demandés – Budget 2025
Services opérationnels de première ligne à l'échelle de la ville	
Services de protection et d'urgence	25,00
Services du parc automobile	4,00
Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment	1,00
Travaux publics	5,74
Direction générale des loisirs, de la culture et des installations	16,13
Initiatives stratégiques	1,00
Total – Services opérationnels de première ligne à l'échelle de la ville	52,87
Services organisations et administratifs à l'échelle de la ville	
Directeur général de la sécurité de l'information	3,00
Services de technologie de l'information	2,00
Service de l'administration de la paie, des régimes de retraite et des avantages sociaux	3,00
Services de l'approvisionnement	1,00
Services juridiques	2,00
Total – Services organisations et administratifs à l'échelle de la ville	11,00
Total	63,87

Un ajout de 63,87 ETP financés par les recettes fiscales est nécessaire, dont 22 ETP pour la caserne de pompiers 81 à Stittsville; trois ETP pour la croissance des services de protection et d'urgence; 3 ETP pour la cybersécurité; huit ETP pour les services de soutien municipaux; un ETP pour les initiatives rurales; 5,74 ETP pour les travaux publics qui appuient les programmes de foresterie, de propreté, de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) et de sensibilisation à la sécurité routière; 14,13 ETP pour les services des loisirs, de la culture et des installations, ce qui comprend du personnel supplémentaire au Centre communautaire de la Basse-Ville ainsi qu'un soutien en matière d'assurances et d'entretien dans le secteur communautaire; 1 ETP pour appuyer de nouvelles initiatives de logements abordables.

Tableau 6b : Poste ETP financés par les frais d'utilisation, les recouvrements et les recettes demandés dans le budget par les directions générales

Financement au moyen des frais d'utilisation, des recouvrements et des recettes	Postes ETP demandés dans le budget de 2025
Directions générales de la Ville	
Services sociaux et communautaires	35,60
Services de protection et d'urgence	38,00
Finances et services organisationnels	19,00
Services d'infrastructure et d'eau	1,00
Services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment	1,00
Travaux publics	12,68
Services des loisirs, de la culture et des installations	54,80
Directions générales de la Ville – Total	162,08

À l'heure actuelle, 162,08 postes ETP sont directement financés par les recettes provenant des frais d'utilisation, des recouvrements et du financement provincial. Ces postes ETP sont nécessaires pour la prestation des services imposés par le gouvernement provincial, le soutien à la croissance et le maintien des services municipaux. Parmi ces postes, on compte 47,6 ETP dans les soins de longue durée, en lien avec l'engagement provincial d'augmenter le nombre d'heures pour les services de soutien à la personne, les travailleurs paramédicaux ainsi que les services de sécurité et de bien-être des résidents; 27 ETP supplémentaires pour les Services paramédics financés par la province (50 %); 10 ETP pour les Services des règlements municipaux, en vue d'améliorer les temps d'intervention; 11 ETP pour les initiatives relatives aux déchets solides, conformément au Plan directeur de la gestion des déchets solides; 10 ETP pour les services de soutien municipaux; neuf ETP pour les Services du parc automobile; 54,8 ETP pour les Services des loisirs, de la culture et des installations, en soutien au programme de jour Le P'tit Bonheur, à la hausse de la demande au Centre communautaire de la Basse-Ville, aux logements de transition, à la nouvelle bibliothèque centrale; 12 ETP en moins pour les Services à l'enfance, en raison d'une diminution du financement provincial.

Tableau 6c : Postes ETP financés par le programme d'immobilisations demandés dans le budget par les directions générales

Financement au moyen du programme d'immobilisations	Postes ETP demandés dans le budget de 2025
Directions générales de la Ville	
Services d'infrastructure et d'eau	15,00
Travaux publics	6,00
Directions générales de la Ville – Total	21,00

À l'heure actuelle, 21 postes ETP sont financés par les programmes d'immobilisations en cours. Ainsi, trois ETP sont affectés à la planification des immobilisations et la gestion stratégique des actifs; 12 ETP aux Services d'infrastructure pour soutenir la croissance et la conformité aux exigences législatives; six ETP aux Services de la circulation pour soutenir l'éclairage des rues et la conception de la signalisation.

Postes ETP – Programmes financés par les redevances

Tableau 6d : Postes ETP financés par les recettes fiscales demandés dans le budget par les directions générales

Financement provenant des redevances	Postes ETP demandés dans le budget de 2025
Directions générales de la Ville	
Services de gestion de l'eau potable	3,00
Services de traitement des eaux usées	8,00
Services de gestion des eaux pluviales	2,00
Directions générales de la Ville – Total	13,00

Les trois postes ETP des Services de gestion de l'eau potable sont destinés à répondre aux exigences législatives supplémentaires concernant les permis et les systèmes. Les huit postes ETP des Services de traitement des eaux usées contribuent aux améliorations opérationnelles des installations de traitement et des stations de

pompage des eaux. L'ajout de deux postes ETP dans les Services de gestion des eaux pluviales se justifie par les exigences législatives et la croissance de ses actifs.

Postes ETP – Conseils, organismes et commission

Tableau 6e : Postes ETP demandés – Conseils, organismes et commission

Financement provenant des recettes fiscales	Postes ETP demandés dans le budget de 2025
Conseils, organismes et commission	
Bibliothèque publique d'Ottawa	54,00
Service de police d'Ottawa	129,00
Commission du transport en commun	65,00
Conseils, organismes et Commission	248,00

La Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) a demandé l'ajout de 54 postes ETP en lien avec l'ouverture de sa succursale Centrale.

Le Service de police d'Ottawa (SPO) a demandé un total de 129 postes ETP, dont 50 en soutien à la croissance, 30 financés par le gouvernement provincial en lien avec les initiatives de sécurité du marché By, et 49 financés par le gouvernement fédéral en lien avec les initiatives de sécurité au sein de la Cité parlementaire.

Les Services de transport en commun ont demandé 65 postes ETP, dont 25 en soutien au maintien des opérations ferroviaires, 35 pour l'ouverture de la ligne 1 de l'O-Train et cinq en lien avec la croissance des installations.

Budget préliminaire de 2025 financé par les recettes fiscales

Budget de fonctionnement

En 2025, les dépenses de fonctionnement financées à même les recettes fiscales devraient s'élever à 4,5 milliards de dollars, ce qui marque une augmentation de 370 millions de dollars par rapport à 2024. Les dépenses de fonctionnement sont financées par le biais des taxes foncières (49 %), des paiements tenant lieu de taxes foncières (4 %), des redevances et des frais de service (15 %), des subventions fédérales et provinciales (25 %) et des recettes provenant d'autres sources (7 %).

Un sommaire des besoins budgétaires de 2025 indiqués par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun est présenté dans le Document 1 – Sommaires du budget préliminaire de fonctionnement de 2025.

Financement disponible

Croissance de l'évaluation foncière et hausses de taxes

Les taxes prélevées des nouveaux projets d'aménagement devraient augmenter de 1,5 % en 2025, ce qui permettra de générer 31,54 millions de dollars en recettes fiscales supplémentaires. Les recettes provenant de la majoration proposée des taxes foncières sont de l'ordre de 82 155 millions de dollars.

Augmentation des frais d'utilisation et des recettes – Programmes provinciaux à frais partagés

Les hausses des frais d'utilisation prévues dans le budget préliminaire de 2025 correspondent aux coûts supplémentaires requis pour une prestation de services conforme au cadre financier approuvé par le Conseil et à la législation provinciale. Les recettes provenant de toutes les autres sources sont analysées annuellement afin de déterminer si des rajustements sont nécessaires.

Conformément au rapport « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2025 », les frais de collecte des ordures en 2025 augmenteront en vertu du Plan financier à long terme des Services des déchets solides ([ACS2024-FCS-FIN-0008](#)), qui constitue un complément au Plan directeur de la gestion des déchets solides ([ACS2024-PWD-SWS-0004](#)), tel qu'approuvé par le Conseil le 25 juin 2024, en transférant la tranche fiscale du financement à des frais de collecte des déchets en bordure de rue entièrement recouvrable et en ramenant à 7 % l'augmentation de 17 % proposée en 2025.

Contraintes de financement

Maintien des programmes et des services existants

Une hausse de 31 millions de dollars attribuable aux ajustements en lien avec les augmentations potentielles du coût de la vie en 2025, les augmentations d'échelon et la bonification des avantages sociaux ainsi qu'à l'indexation de 19 millions de dollars résultant de modifications dans les services achetés, les contrats, les services publics, les installations et les programmes prescrits par la loi provinciale a été prise en compte dans le budget.

Croissance des programmes et des services

Le coût lié à la gestion de la croissance comprennent un soutien continu aux Services de protection et d'urgence visant à assurer la sécurité de la communauté et des équipes grâce à des ressources supplémentaires qui facilitent la sûreté et la sécurité au travail, l'ouverture de la nouvelle caserne de pompiers 81 à Stittsville, l'augmentation du nombre d'interventions des Service paramédics, l'ajout de personnel au sein des Services de règlements municipaux en vue de raccourcir les délais d'intervention ainsi qu'un soutien à l'octroi de permis d'entreprise et à l'application des normes de biens-fonds.

Toujours dans le domaine de la sécurité, les Services de la circulation appuieront l'ajout de brigadiers scolaires adultes dans les nouvelles installations et fourniront des ressources supplémentaires dans le cadre des programmes d'éclairage des rues et de conception de la signalisation. Grâce au financement provincial prévu dans l'accord Ontario-Ottawa, les Services de transport en commun investiront 5,7 millions de dollars dans la promotion de la sécurité globale et de la sécurité au centre-ville. Les Services de transport en commun poursuivront sur leur lancée avec l'ouverture du prolongement vers l'est de la ligne 1 de l'O-Train et l'entretien des nouvelles installations, dont trois nouvelles stations.

En vue de faire de notre ville une ville où il fait bon vivre, une contribution supplémentaire de 1 million de dollars sera versée au Fonds de réserve pour le logement abordable, conformément à la mise à jour du Plan financier à long terme pour les services de logement 2025-2030 soumis au Conseil ([ACS2024-FCS-FIN-0011](#)). Un soutien supplémentaire sera accordé pour atteindre les cibles de logement établies dans l'accord de contribution du Fonds pour accélérer la construction de logements, de même qu'un montant de 4,4 millions de dollars, destiné à répondre à la demande croissante de refuges financés par le fonds de l'Ontario pour les refuges.

Le succès de la Ville reposera en partie sur la poursuite des investissements à grande échelle pour soutenir une économie prospère et diversifiée, offrir une gamme d'activités et favoriser le tourisme par l'entremise d'événements spéciaux et de projets cinématographiques.

Dans le cadre de l'engagement à devenir une ville verte et résiliente, les investissements des Services des déchets solides seront consacrés à l'élargissement du Programme des bacs verts aux immeubles à logements multiples afin de favoriser le détournement des déchets des sites d'enfouissement. Grâce à l'approbation par le

Conseil de l'examen des programmes de plantation d'arbres et des normes de qualité pour l'entretien (NQE), les Services forestiers enregistreront une croissance.

Services – Initiatives, gains d'efficacité et amélioration continue

Comme mentionné précédemment, dans le cadre du programme d'examen des services et des initiatives des directions générales visant à accroître l'efficacité grâce à des mesures d'amélioration continue, le budget préliminaire de 2025 prévoit 54,2 millions de dollars en gains d'efficacité et en financement. Ce montant s'ajoute au financement provincial de 61,5 millions de dollars prévu dans le cadre de l'accord Ontario-Ottawa pour 2025.

Budget préliminaire des immobilisations de 2025 et prévisions d'immobilisations pour 2025-2028

Les besoins liés au programme d'immobilisations de 2025 et aux prévisions d'immobilisations de 2025 à 2028 sont fondés sur le Plan directeur des transports, le Plan directeur des infrastructures, l'étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2024 et le plan financier à long terme pour les services financés par les taxes et les services financés par les redevances, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations sera utilisé conformément au plan financier à long terme et au cadre financier. Le budget préliminaire des immobilisations de 2025 de la Ville comprend également un budget supplémentaire pour la poursuite d'initiatives en matière de logement, pour l'exécution du Plan directeur sur les changements climatiques et pour les travaux de réfection des trottoirs, des sentiers et des routes.

Programmes d'immobilisations

En vertu du Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs (2024-265), un programme d'immobilisations est défini comme un plan de dépenses annuelles en immobilisations réparties sur un certain nombre d'années, qui vise à répondre aux besoins en immobilisations associées à un programme de travail à long terme et chaque programme d'immobilisations comprend :

- a) une enveloppe budgétaire annuelle;
- b) des projets d'immobilisations distincts, mais dont la nature, l'envergure et la portée sont semblables;
- c) une source de financement;

- d) le modèle de classification des projets individuels approuvé par le Conseil municipal, notamment en ce qui a trait au renouvellement des actifs de la Ville, aux projets de croissance et aux initiatives stratégiques.

Lors de l'élaboration du budget préliminaire des immobilisations de 2025, les programmes et projets d'immobilisations nouveaux et existants ont été revus afin de s'assurer que la nature, l'envergure et la portée des travaux étaient considérées comme des dépenses en immobilisations et qu'ils entraient dans la classification des immobilisations (p. ex., renouvellement, croissance, réglementation, etc.) afin de répondre aux critères définis dans les différents plans organisationnels mentionnés ci-dessus.

Redevances d'aménagement

Les programmes et les projets d'immobilisations de la catégorie Croissance peuvent être financés à même les redevances d'aménagement (RA), conformément aux études préliminaires sur les RA, qui sont mises à jour tous les quatre ans. En raison des modifications législatives provinciales à venir, la plus récente étude préliminaire, réalisée en 2019, a été mise à jour en 2024. La prochaine étude préliminaire sur les RA devrait être soumise au Conseil pour approbation plus tard en 2025. Le budget préliminaire des immobilisations de 2025 constitue la base du financement des projets liés à la croissance découlant de l'étude préliminaire sur les RA de 2024 et des prévisions de 2025. Les mises à jour du financement des programmes fondées sur l'étude préliminaire révisée seront communiquées au Conseil.

Changement climatique

Afin d'assurer la transition d'Ottawa en une ville propre, renouvelable et résiliente d'ici 2050, il est essentiel de poser des gestes et d'investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi bâtir la résilience climatique face à l'impact actuel et futur du changement climatique. Le Budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations de 2025 prévoit des investissements dans des initiatives qui rapprochent Ottawa de l'atteinte des objectifs décrits dans le Plan directeur sur les changements climatiques et soutiennent les priorités comme la Stratégie Évolution énergétique et la Stratégie de la résilience climatique. Le présent cycle budgétaire est le deuxième au cours duquel une optique de changement climatique est appliquée aux nouvelles demandes de budgets d'immobilisations, en prenant appui sur la référence établie dans le budget de 2023.

Dans cet exercice, les demandes du budget des immobilisations ont été évaluées en fonction d'une échelle qualitative basée sur les meilleurs renseignements disponibles, des projets qui n'ont aucun apport à ceux qui ont un apport mineur, modéré ou majeur, lorsqu'il est question de réduire les émissions de GES ou de bâtir la résilience climatique. Chaque investissement a été évalué selon l'une des possibilités suivantes :

- aucun apport si le projet ne comporte aucune considération climatique ou comporte des considérations climatiques qui ne s'appliquent pas à la demande du budget;
- apport mineur si les contributions du projet sont conformes au scénario des activités planifiées d'Évolution énergétique ou si le projet a été modifié pour tenir compte des impacts climatiques;
- apport modéré si les contributions du projet dépassent le scénario des activités planifiées pour réduire les émissions de GES ou si le projet s'attaque directement à un risque climatique;
- apport majeur si les contributions du projet s'inscrivent entièrement dans le scénario d'Évolution énergétique ou si le projet s'attaque de façon importante à un risque climatique.

Dans l'ensemble, 217 des demandes du budget préliminaire des immobilisations de 2025 comportent une dimension liée au climat. De ce nombre, 22 dépassent les attentes habituelles ou les activités planifiées en matière de réduction de GES et leur apport est jugé modéré ou majeur, pour un total de 375 millions de dollars en nouveaux investissements.

Tableau 7 – Comparaison du budget des immobilisations annuel en fonction de l’optique de changement climatique

Apport climatique^{3,4}	Budget de 2023	Budget de 2024	Budget de 2025
Total	52 M\$	278 M\$	375 M\$
Réduire les émissions de GES	26 M\$	188 M\$	347 M\$
Bâtir la résilience climatique	21 M\$	86 M\$	22 M\$
Réduire les émissions de GES et bâtir la résilience climatique	5 M\$	5 M\$	6 M\$

Les investissements en immobilisations de 347 millions de dollars viseront des projets qui vont au-delà des activités planifiées et ont un apport modéré ou majeur en matière de réduction des émissions de GES. De ce montant, 306 millions de dollars sont destinés au remplacement des autobus de 40 pieds existants par un nouveau parc d’autobus zéro émission. En outre, les investissements en immobilisations de plus de 22 millions de dollars devraient contribuer de manière modérée ou majeure à bâtir une résilience climatique. De ce montant, près de 8 millions de dollars seront destinés à des projets de protection contre les inondations et l’érosion, et plus de 10 millions de dollars à des projets du domaine public qui comprennent l’aménagement de zones d’ombre et d’autres caractéristiques de résilience. Dans la mesure du possible, la Ville exploite également ces investissements afin d’obtenir des fonds provenant des ordres supérieurs de gouvernement. Pour une distribution détaillée des projets dont l’apport en matière de climat a été qualifié de modéré ou de majeur, veuillez consulter la section du présent rapport consacrée aux répercussions climatiques.

La plupart des investissements dont l’apport a été jugé mineur ont été évalués ainsi, car ils s’inscrivent dans le scénario des activités planifiées d’Évolution énergétique ou correspondent aux modifications apportées à un projet pour tenir compte des effets climatiques. Pour les années à venir, à mesure que les considérations climatiques seront mieux intégrées aux projets, aux politiques et aux plans directeurs de la Ville, le

³ Comprend les apports majeurs et modérés seulement.

⁴ Exclut les investissements en immobilisations de la Bibliothèque publique d’Ottawa, de Santé publique Ottawa et du Service de police d’Ottawa.

personnel s'attend à recevoir un nombre accru de projets dont l'apport climatique sera modéré ou majeur.

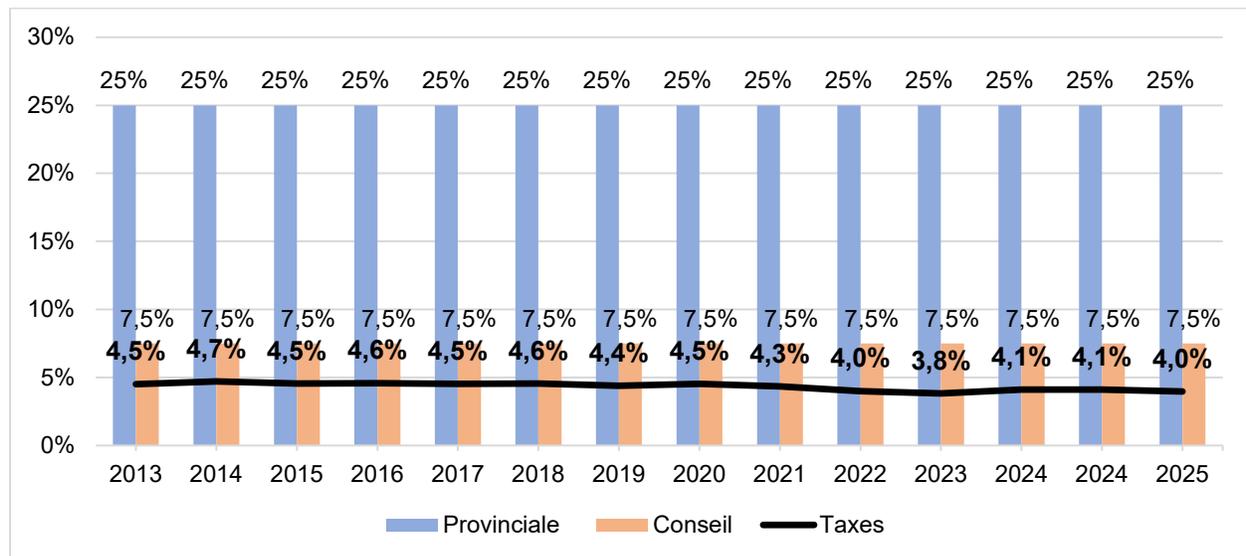
Dette et réserves

La Ville finance son programme d'immobilisations au moyen des fonds de réserve provenant des recettes fiscales, des redevances d'aménagement sur la partie liée à la croissance des projets admissibles, des subventions fédérales et provinciales et du service de la dette.

Les lignes directrices du cadre financier approuvées par le Conseil relativement à la dette sont les suivantes :

- Le capital et les intérêts de la dette financée par les recettes fiscales ne doivent pas excéder 7,5 % des recettes municipales.

Graphique 2 : Part du service de la dette financée par les recettes fiscales de 2013 à 2025



Budget préliminaire des immobilisations de 2025 financé par les recettes fiscales

En 2025, l'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets financés par les recettes fiscales et les redevances s'élève à 1,681 milliard de dollars. L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets d'infrastructure financés par les recettes fiscales en 2025 est de 1,162 milliard de dollars. Ces dépenses comprennent le programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financé par les recettes fiscales et les demandes d'immobilisations préliminaires de la Commission du transport en commun, de la

Commission de service de police et du conseil d'administration de la Bibliothèque publique. Les projets d'immobilisations pour l'eau et les eaux usées, lesquels sont entièrement financés à même les redevances pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement et le service de la dette sont présentés plus loin dans ce rapport.

Le programme de gestion des déchets solides répond présentement aux exigences prescrites par la loi pour la décharge du chemin Trail. Bien que les efforts se poursuivent pour prolonger la durée de vie du site d'enfouissement et répondre aux besoins de planification à long terme et aux exigences prescrites par la loi, le fonds de réserve pour la gestion des déchets solides est déficitaire et continuera de l'être à court terme. Le financement par emprunt est appliqué aux projets admissibles en 2025. Le Plan financier à long terme de la gestion des déchets et le Plan directeur de la gestion des déchets solides ont été élaborés afin de doter la Ville de stratégies financières et non financières qui lui permettront d'assurer la prestation aux résidents des services de gestion des déchets solides et de renflouer la réserve d'ici 2034.

Le financement du programme de travaux intégrés provient soit de sources financées par les recettes fiscales (fonds de réserve pour immobilisations de la Ville ou emprunt financé par les recettes fiscales), soit de sources financées par les redevances (fonds de réserve pour l'aqueduc, les eaux usées et les eaux pluviales ou emprunt financé par les redevances). Bien que ces projets comportent des composantes financées par les recettes fiscales ou par les redevances, ils figurent dans le livret budgétaire du Comité des transports, car ils relèvent de son mandat législatif. Le tableau 8 ci-dessous présente le plan de financement annuel du budget de base financé par les recettes fiscales conformément au plan financier à long terme approuvé pour les actifs financés par les recettes fiscales.

Graphique 3 : Actifs financés par les recettes fiscales – Écart de financement des infrastructures

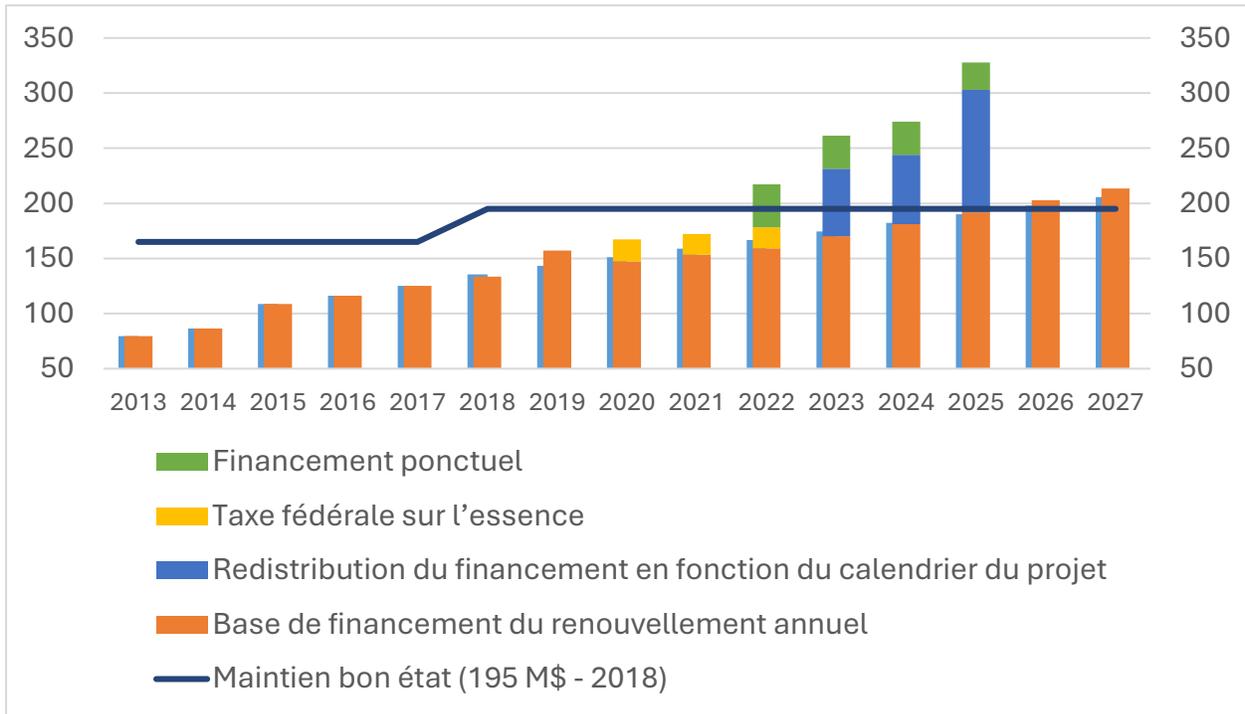


Tableau 8 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations de 2025 provenant des recettes fiscales (en milliers de dollars)

Demande pour 2025	Renouvellement	Croissance	Améliorations de services	Total
Autorisation totale	853 694	206 314	101 821	1 161 829
Exigences de financement				
Recettes	33 986	24 919	10 520	69 425
Réserves	342 080	44 136	65 201	451 417
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	6 284	132 468	0	138 752
Dette	471 345	4 791	26 100	502 235
Total	853 694	206 314	101 821	1 161 829

Budget préliminaire de fonctionnement de 2025 financé par les redevances

Services financés par les redevances

Le budget préliminaire de fonctionnement de 2025 financé par les redevances est conforme au Plan financier à long terme V approuvé par le Conseil en septembre 2017. Le budget préliminaire de 2025 financé par les redevances, qui comprend les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, a été élaboré dans le cadre des hausses de recettes approuvées par le Conseil, soit de 2 % pour l'eau, 3 % pour les eaux usées et 12 % pour les eaux pluviales, ce qui génère une hausse moyenne globale des recettes de 4,4 % pour les services financés par les redevances. Par conséquent, la facture moyenne accusera une hausse de 4,4 %. La facture d'eau moyenne augmentera de 43,07 \$ par année ou de 3,58 \$ par mois.

En vertu du barème de redevances en vigueur depuis 2019, 20 % des recettes proviennent de frais fixes calculés en fonction de la taille des compteurs d'eau, et les 80 % restants, selon la consommation prévue. Les prévisions de recettes pour 2025 sont fondées sur une consommation prévue de 82,2 millions de mètres cubes. Les redevances d'eaux pluviales sont fixes et établies selon le type de propriété, le secteur et le type de service.

Les frais d'utilisation, les frais de service et l'augmentation du nombre de nouveaux comptes couvrent les besoins opérationnels des réseaux d'aqueduc, d'égout et de gestion des eaux pluviales et contribuent au financement des travaux d'immobilisations ou au remboursement du service de la dette pour les travaux d'immobilisations.

L'incidence des nouveaux tarifs sur un ménage dont la consommation moyenne est de 180 mètres cubes d'eau par année est illustrée dans le tableau 9.

Tableau 9 : Incidence sur la facture annuelle (en dollars*)

Secteur	Secteur urbain, raccordé			Secteur rural, non raccordé		
	2024	2025	Variation en %	2024	2025	Variation en %
Eau	402	409	2,0 %	-	-	-
Eaux usées	370	380	3,0 %	-	-	-
Eaux pluviales	210	235	12,0 %	105	118	12,0 %
Total	981	1 024		105	118	
Variation en \$		43			13	

*Montants arrondis.

Les variations des prévisions du budget 2025 et les sources de financement sont présentées par catégorie dans le tableau suivant.

Tableau 10 : Variations des coûts opérationnels du budget de fonctionnement (en millions de dollars)

	Eau	Eaux usées	Eaux pluviales	Total
Financement disponible	3,8 \$	4,2 \$	11,1 \$	19,1 \$
Recettes et augmentation des frais d'utilisation				
Contraintes de financement				
Maintien des services	0,8 \$	3,6 \$	3,5 \$	7,9 \$
Croissance	1,1 \$	1,6 \$	0,5 \$	3,2 \$
Loi provinciale	0,2 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,5 \$
Contributions aux immobilisations	1,7 \$	(1,1 \$)	6,9 \$	7,5 \$
Total	3,8 \$	4,2 \$	11,1 \$	19,1 \$

Financement disponible

En fonction des niveaux de consommation en 2025 et des hausses de recettes approuvées par le Conseil, l'augmentation des redevances en 2025 générera des recettes supplémentaires de 19,1 millions de dollars, soit 3,8 millions de dollars pour l'eau, 4,2 millions de dollars pour les eaux usées et 11,1 millions de dollars pour les eaux pluviales.

Contraintes de financement

Maintien des programmes et des services existants : 7,9 millions de dollars

L'augmentation est principalement attribuable aux règlements prévus des conventions collectives, aux augmentations de salaire, à la hausse du coût des avantages sociaux et aux pressions inflationnistes sur les contrats.

Croissance des programmes et des services : 3,2 millions de dollars

L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du financement de base pour la gestion de la croissance du système, conformément aux orientations du Plan financier à long terme V.

Législation provinciale : 0,5 million de dollars

L'augmentation est principalement attribuable aux exigences législatives relatives aux permis d'eau potable, aux uniformes de protection et à la conformité environnementale.

Contributions aux immobilisations : 7,5 millions de dollars

L'augmentation globale de la contribution au fonds d'immobilisations appuie la nature capitalistique de la prestation de services financés à même les redevances avec des actifs dont la durée s'étend sur plusieurs générations.

Programme d'immobilisations de 2025 pour la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales

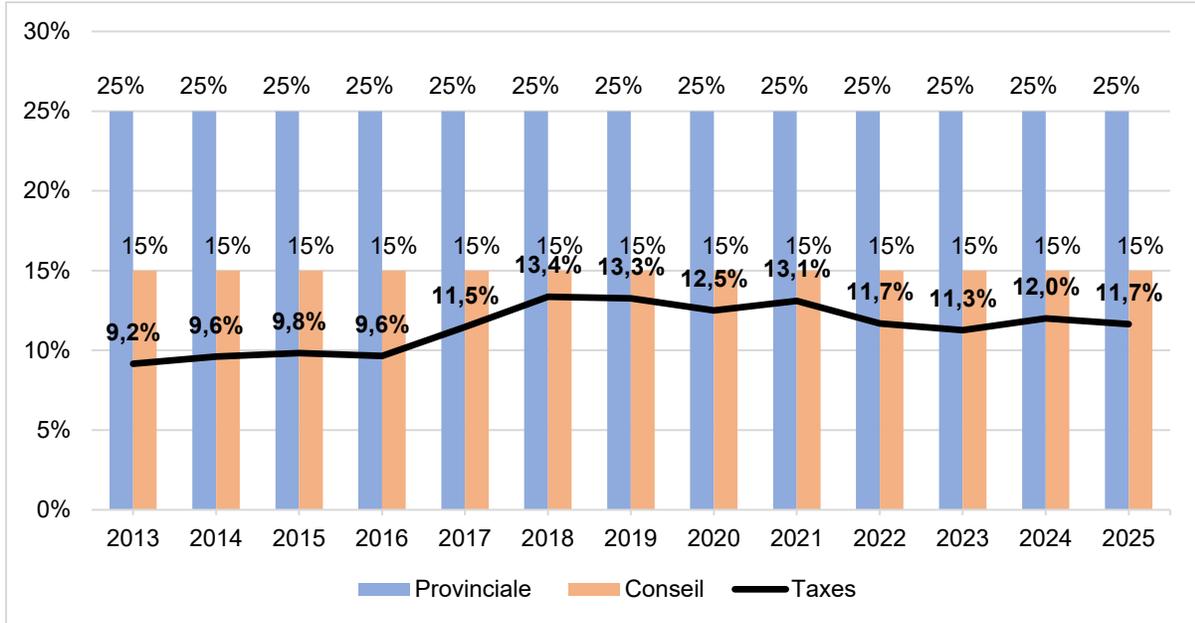
L'autorisation de dépenses d'immobilisations demandée en 2025 est de 519 millions de dollars. Cela comprend tous les éléments financés à même les redevances des programmes d'immobilisations. Le budget préliminaire contient une liste des travaux proposés pour 2025.

Tableau 11 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les redevances – 2025 (en milliers de dollars)

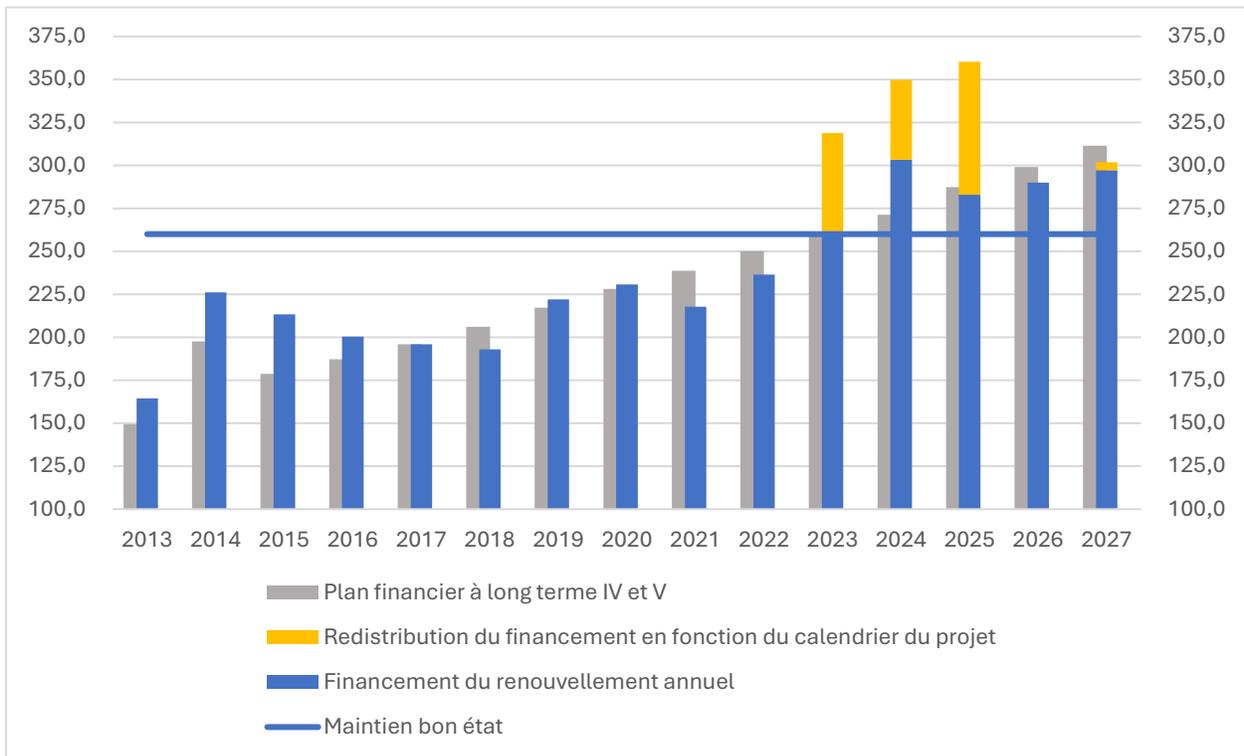
Demande pour 2025	Renouvellement	Croissance	Amélioration de des services et la réglementation	Total
Autorisation totale	339 692	176 355	3 117	519 163
Exigence de financement				
Recettes	0	395	1 510	1 905
Réserves	240 040	13 671	1 607	255 318
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	1 277	155 664	0	156 941
Dette	98 375	6 625	0	105 000
Total	339 692	176 355	3 117	519 163

En 2025, le renouvellement des infrastructures représente 65 % du budget total des immobilisations financé par les redevances. Le budget des immobilisations est financé par les fonds de réserve pour l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement, les nouveaux emprunts et les subventions gouvernementales. En 2025, les remboursements annuels de la dette pour les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales représenteront 11,7 % des recettes municipales pour ces secteurs d'activité. Ce pourcentage s'inscrit dans la limite d'endettement de 15 % établie par le Conseil pour les programmes financés à même les redevances.

Graphique 4 : Part du service de la dette financée par les redevances de 2013 à 2025



Graphique 5 : Actifs financés par les redevances – Écart de financement du renouvellement des infrastructures



Budget préliminaire de 2025 – Budget pluriannuel

Lors de sa réunion du 1^{er} mars 2023, le Conseil a adopté la motion 2023-09/15, qui demandait au chef des finances de présenter un rapport sur l'évaluation des avantages, des coûts et des autres répercussions liés à l'inclusion d'un budget pluriannuel ou de prévisions à long terme.

Divers facteurs doivent être pris en compte lors de l'établissement d'un budget pluriannuel ou de prévisions budgétaires à long terme. Plus précisément, la *Loi de 2001 sur les municipalités* (la « Loi ») fournit à la Ville les orientations nécessaires à la préparation et à l'adoption d'un budget annuel ou pluriannuel équilibré. La Ville doit déterminer une période budgétaire qui correspond au mandat du Conseil.

Conformément à la Loi, lors de l'adoption d'un budget pluriannuel, au cours de la deuxième année et de chaque année subséquente à laquelle le budget pluriannuel s'applique, la Ville doit :

- examiner le budget de l'exercice en cours ou de l'exercice précédent;
- apporter les modifications nécessaires afin de se conformer à la Loi;
- approuver de nouveau le budget pour l'exercice en question et pour les exercices subséquents auxquels il s'applique.

D'autres facteurs ont également été pris en compte. Plus précisément, et comme décrit dans le présent rapport, le budget annuel est guidé par des politiques du Conseil, des plans financiers, des plans législatifs ainsi qu'un nombre important de répercussions législatives hors de notre contrôle, déterminées par nos partenaires provinciaux et fédéraux, qui fluctuent continuellement. Dans certains cas, les répercussions demeurent inconnues avant l'élaboration du budget annuel, ou s'étendent sur plusieurs années, de sorte que les prévisions budgétaires sont de nature « spéculative » ou encore sont fondées sur des estimations très générales.

À titre d'exemple, au cours du mandat actuel 2024-2026, plusieurs plans seront mis à jour à divers moments, ce qui influera sur les budgets annuels respectifs à différentes étapes. Par exemple, le Plan directeur de la gestion des déchets solides; le Plan directeur de l'infrastructure; divers plans de gestion des actifs; le Plan financier à long terme des Services du logement, qui a été élaboré en 2021 et actualisé en 2024, ce qui a des répercussions sur les estimations budgétaires précédentes pour 2025-2028; la mise à jour de l'étude préliminaire des RA de 2025; divers projets de loi, comme les projets de loi 23 et 109, dont les répercussions budgétaires totales ne sont pas encore arrêtées; en plus d'autres initiatives des directions générales qui seront soumises à

différents moments durant le présent mandat et qui auront une incidence importante sur tout budget pluriannuel ou toute prévision budgétaire pluriannuelle.

Le personnel a apporté des améliorations supplémentaires dans le cadre du processus budgétaire de 2025, y compris des mesures du rendement pour un certain nombre de directions générales et de programmes. Ces améliorations ont été incluses dans le livret budgétaire, qui fournit des détails supplémentaires, y compris les priorités stratégiques du Conseil et les mesures du rendement connexes.

Le personnel a inclus à ce budget préliminaire plusieurs budgets de fonctionnement prévisionnels pour les secteurs d'activités dont les plans financiers respectifs sont plus récents, comme le budget des Services du logement et celui des Services des déchets solides. Le personnel a préparé un budget de fonctionnement sur quatre ans dans le cadre du budget préliminaire de 2025. Le tableau 12 présente un résumé des prévisions du budget de fonctionnement de divers secteurs. Le document 4 présente des détails supplémentaires à ce sujet.

Le personnel continuera de présenter des prévisions budgétaires pluriannuelles, y compris d'autres améliorations et des détails portant sur les priorités du mandat du Conseil et les mesures du rendement connexes aux fins d'examen dans le cadre de futurs budgets.

Tableau 12 : Sommaire des prévisions du budget de fonctionnement de 2025 à 2028 (en milliers de dollars)

	2025	2026	2027	2028
Aménagement de logements abordables	11 340 \$	12 392 \$	13 446 \$	14 502 \$
Services du logement et de lutte contre l'itinérance	138 040 \$	143 437 \$	148 968 \$	154 639 \$
Total des dépenses nettes en matière de logement	149 380 \$	155 829 \$	162 414 \$	169 141 \$
Services des déchets solides	126 337 \$	112 575 \$	121 838 \$	131 878 \$
Total des dépenses nettes en matière de déchets solides	126 337 \$	112 575 \$	121 838 \$	131 878 \$
Services de transport en commun	824 158 \$	955 000 \$	1 022 000 \$	1 077 000 \$
Total des dépenses nettes en matière de transport en commun	824 158 \$	955 000 \$	1 022 000 \$	1 077 000 \$
Eau potable	211 552 \$	219 414 \$	227 355 \$	235 277 \$
Eaux usées	184 161 \$	189 163 \$	194 537 \$	200 193 \$
Eaux pluviales	103 433 \$	113 722 \$	125 040 \$	139 979 \$
Total des dépenses nettes financées par les redevances	499 146 \$	522 299 \$	546 932 \$	575 449 \$

Examen et consultation budgétaires

Les présidents et les vice-présidents de chaque comité examineront les budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de leur comité respectif dans le cadre de l'ordre du jour des réunions d'examen, en collaboration avec les directions générales concernées.

Tous les comités permanents du Conseil, ainsi que la Commission du transport en commun, la Commission de service de police, le conseil d'administration de la BPO et

le Conseil de santé, organiseront des réunions pour examiner le budget préliminaire de 2025 dans leurs secteurs respectifs et recevront des délégations publiques.

Après le dépôt du budget le 13 novembre 2024, le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) de la Ville dressera un aperçu des postes budgétaires liés à l'accessibilité à l'échelle de la ville. Afin de favoriser l'accessibilité dans le processus budgétaire de 2025, les membres du CCA se réunissent en groupe de travail pour examiner les postes budgétaires associés à l'accessibilité. Les membres du CCA préparent des présentations pour les comités permanents concernés, afin de poser des questions, formuler des commentaires et apporter leur soutien concernant les postes budgétaires relatifs à l'accessibilité. Ces présentations seront réalisées par le biais de délégations communautaires ou d'observations écrites lors des réunions pertinentes des comités permanents, avant la finalisation du budget de 2025, prévue pour le 11 décembre 2024.

Les résidents disposent de plusieurs moyens pour exprimer leurs opinions sur le budget préliminaire et sont encouragés à faire part de leurs commentaires directement à leur conseiller de quartier tout au long de l'année. Tous les conseillers organisent des consultations publiques sur le budget afin de recueillir les commentaires de leurs électeurs. Cette année, les consultations publiques ont débuté en octobre et se poursuivront jusqu'en novembre dans l'ensemble de la ville. Les suggestions et les idées recueillies lors du processus de consultation ont été prises en compte dans l'élaboration du budget préliminaire.

Les résidents ont été invités à participer à un sondage sur [Participons Ottawa](#), la plateforme de participation en ligne de la Ville, dans le cadre duquel ils ont pu classer les services par ordre d'importance. Du 13 novembre au 9 décembre, les résidents sont également appelés à soumettre des questions et des commentaires sur le budget préliminaire de 2025 par le biais de la même plateforme. Une fois le budget préliminaire de 2025 déposé, tous les documents budgétaires seront affichés sur le site [Ottawa.ca/fr/budget](#) et disponibles en version papier dans les bibliothèques publiques et les centres du service à la clientèle. Les budgets préliminaires seront examinés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun lors de réunions publiques tenues entre le 19 novembre et le 5 décembre. Les résidents ont la possibilité d'assister à ces réunions et de faire valoir leurs opinions en s'inscrivant pour intervenir en tant que délégation publique. Le calendrier de ces réunions est présenté au tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13 – Ébauche de calendrier pour les réunions budgétaires de 2025*

Conseil de santé – Dépôt du budget	Le lundi 4 novembre 2024
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa – Dépôt du budget	Le mardi 5 novembre 2024
Commission de service de police – Dépôt du budget (assemblée extraordinaire)	Le mercredi 13 novembre 2024
Conseil – Dépôt du budget Services municipaux **Service de police **Services de bibliothèque **Santé publique Bureau de la vérificatrice générale Comité de dérogation	Le mercredi 13 novembre 2024
<i>**En plus de la réunion du Conseil, tous les comités tiennent leurs propres réunions pour le dépôt de leurs budgets respectifs</i>	
Comité de l'environnement et du changement climatique	Le mardi 19 novembre 2024
Comité de la planification et du logement	Le mercredi 20 novembre 2024
Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence	Le jeudi 21 novembre 2024
Commission du transport en commun	Le lundi 25 novembre 2024
Commission de service de police	Le lundi 25 novembre 2024
Comité des services communautaires	Le mardi 26 novembre 2024
Comité des transports	Le jeudi 28 novembre 2024
Comité de la vérification	Le lundi 2 décembre 2024
Conseil de santé	Le lundi 2 décembre 2024
Comité des finances et des services organisationnels	Le mardi 3 décembre 2024
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	Le mardi 3 décembre 2024
Comité de l'agriculture et des affaires rurales	Le jeudi 5 décembre 2024
Conseil – Examen des budgets aux fins d'adoption	Le mercredi 11 décembre 2024

**Les dates des réunions peuvent être modifiées à la discrétion du président du conseil en question*

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Le présent rapport décrit les répercussions financières.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Ce rapport vise l'ensemble de la ville.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Les sections pertinentes du budget préliminaire de 2025 seront transmises au Comité consultatif de l'accessibilité et au Comité consultatif sur les services en français pour examen et commentaires avant que l'examen du budget final par le Conseil le 11 décembre.

CONSULTATION

La consultation publique sur le budget préliminaire de 2025 est menée par les conseillers lors de séances de consultation publiques — virtuelles ou en personne — organisées par chaque conseiller tout au long des mois d'octobre et de novembre. À noter que le 21 octobre, le conseiller King a organisé une séance de consultation budgétaire à l'intention des populations noire, autochtone et racialisée. De plus, le 23 octobre, les cinq conseillers des quartiers ruraux ont tenu une consultation axée sur les régions rurales, offrant ainsi aux résidents une occasion de partager leurs observations et de commenter les priorités de la Ville pour le prochain budget.

Les résidents ont également eu d'autres occasions de formuler des commentaires sur le budget préliminaire par l'entremise de [Participons Ottawa](#), la plateforme de participation en ligne de la Ville. Les suggestions et les idées recueillies lors du processus de consultation ont été prises en compte dans l'élaboration du budget préliminaire.

La Ville a fait la promotion des séances de consultation publique virtuelles et en personne menées par les conseillers ainsi que des occasions de participation en ligne

sur le site Ottawa.ca/fr, au moyen d'outils de communication traditionnels et par l'entremise de ses médias sociaux. Les informations et les ressources concernant le budget sont accessibles à l'adresse Ottawa.ca/fr/budget.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Ottawa entend traiter sur un pied d'égalité les personnes en situation de handicap en ce qui concerne l'utilisation et l'accessibilité de ses services, programmes, actifs et installations, de manière à respecter leur dignité et à les traiter équitablement par rapport au grand public. Cet engagement vaut pour les résidents, les visiteurs et les membres du personnel qui ont des handicaps visibles ou invisibles, permanents ou temporaires. Le livret du budget de 2025 alloue un budget important à l'avancement des mesures d'accessibilité au chapitre des services municipaux, de l'information, des installations et des espaces publics. Le budget de 2025 témoigne d'un engagement politique manifeste envers l'équité et l'inclusion, et vise à réduire les obstacles et à assurer la pleine participation conformément à la Politique sur l'accessibilité d'Ottawa et à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) – Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées. Ces améliorations auront toutes un effet positif pour assurer dans la ville d'Ottawa une plus grande accessibilité aux personnes en situation de handicap et au public en général. La Ville continuera d'être à l'affût de possibilités d'accroître dans ses budgets futurs l'accessibilité pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS

Les recommandations dont fait état ce rapport cadrent avec les objectifs du Programme de gestion intégrale des actifs (GIA) de la Ville. La mise en œuvre du Programme de gestion intégrale des actifs permet à la Ville de gérer efficacement les infrastructures existantes et nouvelles afin de maximiser les avantages et de réduire les risques qu'elles présentent, tout en assurant une prestation de services sécuritaire et fiable pour les utilisateurs de la communauté. Cela se fait en tenant compte de la société, de la culture, de l'environnement et de l'économie.

RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES

Afin d'assurer la transition d'Ottawa vers une ville propre, renouvelable et résiliente d'ici 2050, il est essentiel de poser des gestes et d'investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et bâtir la résilience climatique face à l'impact actuel et futur du changement climatique. Le budget préliminaire de 2025 prévoit des investissements dans des initiatives qui rapprochent Ottawa de l'atteinte des objectifs décrits dans le

Plan directeur sur les changements climatiques et soutiennent les priorités comme la stratégie Évolution énergétique et la Stratégie de la résilience climatique. Il s'agit du troisième cycle budgétaire consécutif auquel on applique une optique de changement climatique à toutes les nouvelles demandes de budgets des immobilisations, en prenant appui sur la référence établie dans le budget de 2023. Les budgets futurs tabletront sur ce travail, notamment pour l'établissement d'un budget carbone et d'un cadre comptable.

Dans l'ensemble, 217 des demandes du budget préliminaire des immobilisations de 2025 comportent une dimension liée au climat. De ces 217 demandes, 22 dépassent les attentes habituelles ou les activités planifiées en matière de réduction de GES avec un apport modéré ou majeur, pour un total de 377 millions de dollars en nouveaux investissements, notamment :

- 306 millions de dollars pour remplacer les autobus de 40 pieds existants par un nouveau parc d'autobus zéro émission, et 8 millions de dollars pour appuyer les réductions d'émissions découlant des améliorations opérationnelles;
- sur les 28,4 millions de dollars prévus dans le Plan de remplacement des véhicules et du matériel de 2024, 1 789 millions de dollars pour la transition du parc automobile municipal vers des véhicules à faibles émissions (sous réserve des prix et de la disponibilité), plus un montant supplémentaire de 1 million de dollars dédié aux ambulances à faibles émissions et aux règlements municipaux visant la réduction des GES;
- 2,85 millions de dollars pour la Stratégie d'investissement et de gestion énergétique en vue de mettre en œuvre des mesures de conservation de l'énergie dans les installations municipales;
- près de 2,3 millions de dollars pour appuyer les mesures du Plan directeur de la gestion des déchets solides, y compris l'amélioration du réacheminement des déchets;
- 400 000 \$ pour l'achat, la mise en œuvre et l'entretien de nouvelles installations de stationnement pour vélos.

Plus de 22 millions de dollars d'investissements en immobilisations qui devraient contribuer de façon importante au renforcement de la résilience au changement climatique, y compris :

- 3,1 millions de dollars pour le Programme de gestion des infrastructures en période de précipitation afin de poursuivre le développement d'une approche

coordonnée pour la gestion des précipitations dans la zone urbaine et de réduire les risques d'inondation;

- 3,9 millions de dollars pour le programme de gestion des actifs naturels émergents afin de soutenir l'évaluation et la remise en état des ruisseaux, des rivières et des ravins qui présentent un risque accru d'inondation et d'érosion en raison de l'augmentation du volume et de l'intensité des précipitations;
- 433 500 \$ pour poursuivre la mise à jour de la cartographie des zones inondables de la Ville, en collaboration avec les offices de protection de la nature, afin d'inclure les zones susceptibles de subir des inondations plus graves en raison du changement climatique;
- 10 millions de dollars pour la conception des projets de paysagement urbain, y compris la création de zones d'ombre et la mise en place d'autres mesures visant à réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain et à gérer la hausse des précipitations;
- 500 000 \$ pour l'amélioration du paysagement urbain dans le cadre de la réfection de la rue Sparks, y compris la création de zones d'ombre et d'un abri;
- 1,545 million de dollars pour des réparations et des améliorations au système de pompage et de traitement de l'avenue Lees, y compris le remplacement de la génératrice de secours afin de renforcer la protection contre les inondations;
- 2 millions de dollars pour la création d'espaces verts, visant à renforcer la résilience de l'environnement naturel à la variation des températures et des précipitations, tout en offrant des espaces essentiels pour la santé physique, mentale et spirituelle;
- 412 335 \$ pour restaurer le ruisseau Mud et le protéger contre l'érosion;
- 150 000 \$ pour le Programme d'installation de dispositifs protecteurs sanitaires résidentiels afin de protéger les propriétaires résidentiels contre le risque d'inondation des sous-sols;
- 50 000 \$ pour des investissements dans le Centre des opérations d'urgence, y compris dans les systèmes de communication, lesquels sont essentiels compte tenu de la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes.

Un autre projet clé pour réduire les émissions de GES et renforcer la résilience face au changement climatique consiste en l'engagement annuel de six millions de dollars pour la mise en œuvre du Plan directeur sur les changements climatiques.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LES GENRES ET L'ÉQUITÉ

Au chapitre de la planification et de la prestation de ses programmes et de ses services, la Ville s'est engagée à soutenir l'équité entre les genres, la lutte contre le racisme et la réconciliation avec les peuples autochtones, et à s'attaquer aux autres problèmes en matière d'équité et d'inclusion auxquels sont confrontées les communautés marginalisées.

Lors de l'élaboration de leurs budgets annuels préliminaires de fonctionnement et des immobilisations, les dirigeants et le personnel de la Ville utilisent l'[Optique d'équité et d'inclusion](#) en tant qu'outil pour garantir que les points de vue, les expériences et les besoins des [groupes ou des personnes à risque élevé d'exclusion](#) ou de discrimination sont pris en compte.

Lors de l'élaboration des budgets pour les programmes, les projets et les services de la Ville, le personnel utilise une approche intersectionnelle pour les mesures qui comprennent notamment :

- une description de la façon dont l'initiative contribue aux résultats et aux priorités des stratégies organisationnelles suivantes ou encore s'en inspire :
 - [Plan municipal sur la diversité et l'inclusion](#)
 - [Stratégie antiraciste](#)
 - [Plan d'accessibilité municipale](#)
 - [Plan d'action de réconciliation](#)
 - [Stratégie sur la condition féminine et équité des genres](#)
- la mise en évidence de la manière dont des améliorations concrètes, mesurables et durables ont été ou seront apportées aux groupes historiquement sous-représentés;
- l'assurance que les groupes sous-représentés sont informés et consultés au sujet des initiatives ou des modifications relatives aux programmes et aux services, et à ce que leurs commentaires soient pris en considération;
- l'identification, la recherche et l'examen des obstacles à l'accès équitable aux programmes, aux projets et aux services, ainsi qu'à l'expérience de ceux-ci, y compris les efforts déployés pour éliminer ces obstacles;
- la communication avec leur responsable de la diversité et de l'inclusion au sein de la direction générale et/ou avec le service de l'équité en matière de genre et de race, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social (GREIIRSD) de la Ville pour obtenir un soutien supplémentaire.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et n'a pas de répercussions sur les zones rurales.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Ce rapport appuie les engagements continus de la Ville à l'égard des priorités actuelles du mandat du Conseil, à savoir une ville avec des logements abordables et où il fait bon vivre; une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles; une ville verte et résiliente; et une ville avec une économie diversifiée et prospère. Le rapport fait aussi la promotion de l'engagement de la Ville à l'égard de la viabilité financière et de la transparence.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 – Sommaires du budget préliminaire de fonctionnement de 2025

Document 2 – Sommaires du budget préliminaire des immobilisations de 2025

Document 3 – Rajustements du budget provisoire des immobilisations du transport en commun de 2025

Document 4 – Budget pluriannuel

Guide sur les documents budgétaires

Document 5 – Guide sur les documents budgétaires

Document 6 – Liste des améliorations continues

Document 7 – Livret du budget préliminaire de 2025 – Investir dans ce qui compte, lutter pour l'abordabilité

Document 8 – Livres des budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations de 2025 préparés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun

SUITE À DONNER

Les budgets préliminaires de 2025 seront analysés par les comités permanents et les conseils concernés, ainsi que la Commission du transport en commun, lors des réunions publiques qui se dérouleront entre le 19 novembre et le 5 décembre. Les recommandations issues de ces examens seront présentées au Conseil afin qu'il les étudie lors de la réunion du 11 décembre.